LA JAUNISSE

vol. 5 no. 6 | Le seul Hebdomadaire des ETUDIANTS de l'UNIVERSITE de MONCTON | 16 FEV 76

Cette semaine, le journal "la Jaunisse" aura double mission. En effet, en plus de renseigner les étudiants de l'Université de Moncton, le journal sera distribué partout à travers la province du Nouveau-Brunswick et dans quelques régions du Québec, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince Edouard. Pour ce faire, plus de 6,000 copies françaises ont été imprimées et 2,000 copies traduites en anglais.

Ainsi pour la première fois depuis son histoire "la Jaunisse" déborde de ses cadres et tend à informer et à sensibiliser la population en général aux problèmes étudiants.

L'édition de cette semaine est le document de travail principal de quelques 300 étudiants qui ont pour mission d'essayer d'expliquer à la population ce qu'est "le problème des prêts-bourses étudiants" au Nouveau-Brunswick. L'expérience en vaut la peine, prenez tout le temps necessaire, mais lisez ce journal de la première à la dernière ligne et vous serez ainsi beaucoup plus en mesure de comprendre notre situation.

Jacques Tétreault,
Directeur.

HISTORIQUE

HISTORIQUE.

Voici un bref résumé des démarches étudiantes en ce qui concerne le problème des prêts et bourses.

Au début mai, le gouvernement provincial a rendu public une nouvelle politique en matière de prêt-bourse: un étudiant devra emprunter une somme de $1,400 avant d'avoir droit à une bourse; il pourra ensuite avoir un maximum de $1,000 en bourse, et, si ensuite il a encore besoin d'argent, il pourra obtenir une somme de $400.00 en prêt. Ce qui donne en somme totale: $2,800 en prêt-bourse dont $1,800 en prêt qui devra être remboursé.

Afin d'étudier la nouvelle offre, la Fédération des Etudiants des Universités de l'Atlantique a réuni tous ses représentants à l'Université Memorial de Terre-Neuve. Lors de cette réunion la F. E. A. a rejeté de façon catégorique l'offre gouvernementale puisque selon elle:

- l'accumulation du prêt avec intérêt grimpant chaque année représente une dette lourde à s'acquitter une fois les études terminées;

- le système actuel de prêt-bourse n'invite pas l'étudiant à poursuivre des études post-secondaires;

- les études post-secondaires ne sont pas un privilège mais un droit de chaque citoyen;

- la société pourra bénéficier des connaissances de ses étudiants qui auront fréquenté une institution d'enseignement supérieur;

- nous devons enfin équilibrer les systèmes de prêts-bourses aux Maritimes et de ce fait, rendre l'université accessible à tous.

Cependant, en réponse à l'offre du gouvernement, la F.E.A. par l'entremise des universités représentées rend public ses demandes et ses recommandations Elle propose:

- que l'étudiant non-marié fasse un emprunt de $900.00 avant d'être éligible à une bourse d'une valeur maximale de $1,900, donc une somme totale de $2,800 en prêts-bourses;

- que l'étudiant marié fasse un emprunt de $900 avant d'être éligible à une bourse d'une valeur maximale de $2,400, donc une somme totale de $3,300.

- que la formule traditionnelle de demande pour un prêt-bourse soit reétudiée;

- que la période actuelle de six mois avant de rembourser l'emprunt avec intérêt soit rallongée d'un an;

- que la formule de demande d'un prêt-bourse soit disponible dès le 1 mai de chaque année, et que les demandes soumises avant le mois de juillet soient répondues et prêtes à la rentrée universitaire.

Le 17 septembre 75,une réunion générale des étudiants fut convoquée dans le but de sensibiliser les étudiants de l'Université de Moncton.Lors de cette réunion,on en vint a un concensus se rapportant à 12 recommandations auprès du gouvernement.

RECOMMANDATIONS DE LA F.E.U.M.

concernant les Prêts et Bourses Etudiants

1. Que le gouvernement prenne en considération les étudiants qui entrevoient des stages d'éducation ou pratiques.

2. Que le gouvernement ne tienne pas en considération une bourse extérieure à leur programme n'excédant pas $500.00.

3. Que les étudiants ayant des personnes à charge ou ayant eu pendant une année consécutive une personne à charge, obtiennent un statut d'indépendance.

4. Que ceux qui obtiennent un statut d'indépendance le maintiennent tout le long de leurs études.

5. Que le gouvernement prenne plus en considération les étudiants qui entreprennent une thèse ou un projet de recherche soit au niveau du baccalauréat ou de la maîtrise.

6. Que la contribution des étudiants soit diminuée.

7. Que le gouvernement rende public l'état financier de son budget de prêts et bourses avant et après le programme. Ceci serait inclus dans le bulletin d'information offert aux étudiants avec leur formule de demande. Seraient aussi incluses dans ce bulletin la formule employée lors de la révision pour calculer l'épargne réelle de l'étudiant et la manière de déterminer la contribution des parents.

8. Que le taux d'intérêt pour la période que l'étudiant demeurera aux études soit gelé à 7%.

9. Qu'on augmente les frais de subsistance de 25% pour compenser le taux d'inflation et que ce montant soit annuellement indexé au coût de la vie.

10. Que la F.E.U.M. appuie les recommandations de la F.E.A./A.F.S.

11. Que la F.E.U.M. appuie les recommandations de l'Union Nationale des Etudiants (U.N.E.).

12. Que les recommandations présentes soient rétroactives à septembre 1975.

Gérard Blanchard
Secrétaire Général

pour le Conseil d'Administration de la Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton

---

Il est à noter que près de 500 étudiants assistaient à cette réunion malgré le fait que l'administration de l'Université n'avait pas annulé les cours officiellement.Les 12 recommandations furent postées le 18 septembre 75,au ministère de la Jeunesse accompagnées d'une note mentionnant que le ministre avait jusqu'à la première semaine d'octobre pour donner une réponse.Aucune réponse ne fut donnée durant cette période de temps.

Le 9 octobre 75,la Fédération des étudiants de l'Atlantique(F.E.A.) rencontre le ministre de la Jeunesse,Jean-pierre Ouellette,au sujet des recommandations de la F.E.A. (déjà mentionnées plus haut).

Celui-ci ne donne aucune réponse si ce n'est que les recommandations sont toujours à l'étude.

Une rencontre des étudiants avec le ministre Ouellette avait été prévue pour le 15 octobre 75.Le ministre ne pouvant pas se rendre à cette date,alors on reporte la réunion au 16 octobre 75.Lors de cette réunion,on procède à un changement de la recommandation no 8(des recommandations de la F.E.U.M.),ainsi elle devient: "Que le taux d'intéret sur les prêts étudiants soit annulé". Ensuite M. Ouellette passe en revue chacune des 12 recommandations de la F.E.U.M. sans les toucher réellement.Il fait de même pour les recommandations de la F.E.A.Les étudiants rejettent la position du ministre.

La F.E.U.M.se réunit à nouveau le 20 octobre 75 et mandate un comité d'action.Celui-ci a pour tâche d'envoyer un ultimatum au gouvernement. L'ultimatum est formulé comme suit...

Texte du télégramme envoyé le 21 octobre 1975

La Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton demande au gouvernement d'accepter au plus tard lundi le 27 Octobre 1975, les recommandations sur les prêts-bourses étudiants telles que présentées au Ministre de la Jeunesse jeudi le 16 octobre 1975. Advenant le refus de ces recommandations, le gouvernement doit s'attendre à ce que la F.E.U.M. Inc. prenne les moyens nécessaires pour se faire entendre.

Gérard Blanchard,
Secrétaire Général

pour le conseil d'administration de la Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton

---

Ce même ultimatum est envoyé au gouvernement mardi le 21 octobre sous forme de télégramme.Suite à des pressions internes,il est décidé qu'un référendum sera tenu sur le campus

lundi et mardi le 3 et 4 novembre 75.Par une très faible majorité(1176-contre,967-pour et 38-annulations)la grève est rejetée.Il est à noter que 75 % des étudiants ont pris part au vote du même référendum.La question des prêts et bourses est donc délaissée jusqu'à la période d'après les fêtes:car les énergies furent placées sur le problème des rapports Lebel-Wallace.

Entre temps au début de novembre, le Cocus provincial se réunissait afin d'uniformiser les actions des étudiants des universités de la province.
Ainsi on en vint à un minimum de cinq recommendations :

1- Qu'un représentant d'une université francaise et un d'une université anglaise participe à l'élaboration du budget concernant les prêts-bourses.

2- Que le montant maximum du prêt soit fixé à 900.00 et que le reste soit donné en bourse jusqu'à un maximum de 2800.00, rétroactif au Premier septembre 1975.

3- Que la période d'attente avant le remboursement du prêt étudiant passe de six mois à un an.

4- Que la contribution exigée des étudiants soit réduite et que celle-ci devienne uniforme pour les quatres années du baccalauréat.

5- Que le montant des dépenses de subsistance alloué augmente de 25 % et que celui-ci soit annexé au taux d'inflation et soit rétroactif au premier septembre 1975.

Recommendations de l'Union Nationnale des étudiants

1- Que toute décision concernant l'aide aux étudiants ne soit pas prise en secret. Que toute décision à cet égard soit prise avec la participation des représentants étudiants.

2- Que les critères d'accessibilité aux prêts et bourses pour les étudiants soient justes et flexibles.

3- Qu'on enlève les obstacles financiers à l'éducation- qu'il n'y ait plus de dettes.

4- Spécialement au Nouveau-Brunswick:

a) Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick reconnaisse que les représentants des étudiants ont le droit de faire partie de tous les organ smes qui déterminent les lignes de conduite, les critères et les procédés administratifs.

b) Que la participation des étudiants soit permise dans les procédés d'appel.

c) Qu'on enlève l'actuelle exigence d'inclure les retours d'impôts avec les demandes des prêts et bourses.

d) Que l'allocation pour l'achat des livres soit augmentée à $ 225.00.

e) Que la durée de l'année soit considérée comme étant 35 semaines pour fin d'évaluation.

f) Qu'on augmente les frais de subsistance de 25 % pour compenser le taux d'inflation.

Au retour des vacances de Noel,il fut décidé,suite à une réunion du Cocus provincial(représentants étudiants des Universités de la province),qu'un autre référendum serait tenu mais cette fois-ci,le référendum serait provincial. Tous les collèges et universités votèrent donc lundi le 19 janvier 76.

Attendu que les représentants étudiants du Nouveau-Brunswick se sont vus dans l'impossibilité d'arriver à une solution équitable concernant le problème des prêts-bourses du gouvernement provincial,

Attendu que toutes les approches possibles entre ces dits leaders et le gouvernement provincial ont été essavés sans satisfaction,

Nous, les étudiants de l'Université de Moncton, en guise de support avec les autres étudiants de la province, et en signe de protestation contre le présent système de prêts-bourses tel qu'établi par la province du Nouveau-Brunswick, votons en faveur de la manifestation.

OUI ☐

NON ☐

Le résultat em est que 71.4% des étudiants de la province sont en faveur d'une démonstration à l'édifice du Centenaire pour jeudi matin le 22 janvier.

A la suite du référendum le même Cocus provincial décide qu'il y aura manifestation;montée générale des étudiants de la province à Frédéricton dans le but d'occuper l'édifice du Centenaire.

Mercredi le 21 janvier 76 se tient une réunion générale des étudiants de l'Université de Moncton dans le but de se préparer à la montée du lendemain.Les cours sont alors annulés par la F.E.U.M.

Le 22 janvier 76,8 autobus partent pour la manifestation à Frédéricton, mais malheureusement à cause de la tempête de neige, 2 autobus seulement peuvent se rendre.Le sénat académique décide,entre temps de ne pas pénaliser les étudiants qui manquent des cours les mercredi,jeudi et vendredi de cette même semaine.

A Frédéricton,l'accueil espéré par les étudiants de la montée est pratiquement nul,étant donné qu'environ 30 étudiants du campus de UNB manifestent leur présence.Il est à noter que la majorité des étudiants présents viennent de l'Université de Moncton du Collège de Shippagan et d'Edmunston.Au cours de l'après-midi,les délégués des universités rencontrent

Messieurs Richard Hatfield et Jean-pierre Ouellette. Ala suite de la réunion, Messieurs Hatfield et Ouellette annoncent à tous les étudiants que la situation

demeure inchangée pour le gouvernement.Ensuite,les étudiants de chaque université se regroupent pour décider de le stratégie à suivre.Peu à peu tout le monde se rétracte,sauf les étudiants de Shippagan qui doivent rester pour la nuit à cause de la tempête.Entre temps à Moncton,des étudiants intéressés s'organisent pour monter rejoindre leurs confrères à Frédéricton le lendemain.

Mais apprenant la nouvelle du retour de ceux-ci,ils laissent tomber leur projet.

Vendredi le 23 janvier 76,une réunion générale est convoquée pour informer les étudiants de ce qui c'est passé la veille et de ce qu'on pourrait faire éventuellement.C'est alors qu'une nouvelle montée est organisée,indépendamment de l'appui des autres universités ou collèges.On décide d'être indépendant étant donné les résultats de l'appui obtenu la veille à Frédéricton Cette fois-ci on veut mener à bien la manifestation alors on mandate deux médiateurs(Gilles Beaulieu, Camille McLaughlin),deux personnes sont élus responsables de sensibiliser les organismes provinciaux (Bernadette Landry,Gilles Arseneault) et on nomme un responsable de la communication Moncton-Frédéricton à Moncton(Roger Ouellette.Tous sont d'accord, on part mercredi le 28 janvier 76 pour occuper l'édifice du Centenaire à Frédéricton.Pendant la fin de semaine qui suit toutes les démarches sont faites pour un bon départ.

A la réunion de la FEUM du 27 janvier à la Rotonde des Sciences et de Génie,étaient présents environ 720 étudiants particulièrement enthousiasmés à appuyer nos revendications. C'est d'ailleurs à cette réunion que Gilles Beaulieu spécifia que la manifestation allait être pacifique. Après la réunion, il y eut l'inscription des étudiants qui voulaient aller manifester à Fredéricton.

Voici la description par ordre chronologique des événements qui se déroulèrent là-bas: événements que la plupart considérèrent comme des supplices. (N'avons-nous pas nous,Acadiens , l'habitude d'en subir)

Vers 8.30 du matin, 8 autobus et plusieurs voitures emportaient au delà de 500 étudiants de l'université de M Moncton vers Fredericton(capitale anglaise)
Tous les étudiants débordaient d'un grand optimisme et semblaient convaincus du bien-fondé de leur démarche. Les étudiants entrèrent dans l'édifice du Centenaire brandissant des pancartes et chantant des slogans appropriés. Après quelques minutes, les pancartes furent rangées, et la plupart des étudiants étaient assis attendant la venue du premier ministre et de son ministre de la Jeunesse pour commencer les négiciations.
A noter la présence d'une délégation de la polyvenente W.A Losier de Tracadie et de quelques étudiants de U.N.B. Pendant ce temps l'administration de l'université de Moncton n'avait toujours pas annulé officiellement les cours.

Après une après-midi complète d'attente de la part des étudiants, Messieurs Hatfield et Ouellette ont bien voulu faire acte de présence. C'est avec beaucoup de difficulté que M. Hatfield lu le même discours que la semaine précédente; ce qui, d'ailleurs fit sourire plusieurs étudiants.

Suite à ceci, il y eut consultation entre les deux membres du cabinet pour ensuite rencontrer les deux négociateurs étudiants, Gilles et Camille. Selon eux les paroles du ministre de la Jeunesse ne semblaient pas très concluantes et ce n'est qu'avec le persévérance qu'on obtiendrait un résultat positif.
Au cours de cette même journée, on énuméra aux étudiants les différents appuis reçus à date. Ceux-ci furent longuement applaudis.On remarqua alors la venue d'une quinzaine de policiers à l'intérieur de l'édifice.

Bien entendu, la venue pacifique d'un si gros groupe d'étudiants pacifiques demande une organisation bien structurée, de sorte qu'il y ait un controle constant sur les manifestants. On s'empressa de mettre sur pied divers comités.

Comité de sécurité:
Etant donné que la réponse des représentants gouvernementaux était négative, étant donné le nombre de manifestants, étant donné la présence des policiers, une trentaine d'étudiants volontaires furent recrutés pour maintenir l'ordre.
Nous avons eu le droit de rester là en autant que d'illégal ne s'y produise. Les règlements furent donc assez rigides vis-à-vis tous ceux qui entraient dans l'édifice. Ainsi, une fouille s'effectuait sur tout manifestant qui entrait pour s'assurer qu'aucune boisson ou drogue ne soit introduits sur place.

Comité de nourriture :
On prévoyait rester plus d'une journée, les autobus étant repartis à Moncton. La nourriture devint donc un probleme de premier ordre. On recruta aussitôt quelques personnes responsables et le comité fit appel à UNB, à la FEUM et à la population en général. On commenca à ramasser des fonds pour survivre. On distribua du fromage, des pommes, des oranges et autres fruits.

Comité des relations ext.:
Mis sur pied à Moncton, ce comité avait pour but de recueillir les appuis, d'émettre des communiqués de presse, d'informer les étudiants des nouvelles et de se tenir toujours en communication avec Moncton à la FEUM.

Ces comités formés, les étudiants ne semblent pas perdre courage et se disent prêts à passer une autre journée à l'édifice du Centenaire. Bref, tout semble aller pour le mieux. Le moral des manifestants est très bon, le support de l'extérieur y est sans doute pour quelque chose. Le mot d'ordre était " Soyons solidaires "

De plus, déjà les musiciens étudiants avaient commencé à jouer, ce qui anima le groupe. Malgré le fait que les étudiants étaient très fatigués par le voyage,les chants de solidarité, les cris de ralliement et l'heure avancée seulement quelques personnes purent dormir tout de suite. La plupart ne fermèrent pas l'oeil de la nuit. (Imaginez-vous couché sur le plancher de ciment, dans l'entrée de l'édifice du Centenaire avec de puissantes lumières dans les yeux - C'est tout un cauchemar disaient certains)

Le lendemain matin plusieurs durent se contenter de quelques bouchées de pain, de fruits et d'un verre de café, le service n'étant pas tout à fait au point.Quelques uns durent aller se rassasier à la cafétéria de l'édifice. Dès ce matin-là, certains fonctionnaires et concierges posaient des questions et entretenaient des discussions au sujet de nos recommendations. Dans la plupart des cas avec une certaine sympathie. Tout se déroulait dans un ordre tel que quelques uns seulement doutaient de la bonne marche des moyens de pression.

A la demande des étudiants, le Sénat Académique de l'université de Moncton a accepter d'annuler les cours réguliers à partir du 30/1/76 jusqu'au retour des étudiants. Les jours perdus seront repris à la fin du semestre.
Le point culminant de la journée fut la rencontre de Gilles et Camille avec M.Hatfield et M. Ouellette. Cette réunion n'a pas aboutie à des conclusions plus positives. La position du gouvernement est la même, soit le manque d'argent. Cependant il est à noter que le premier ministre a admis qu'il y avait un problème dans les prêts-bourses étudiants.

Pendant la journée, les étudiants s'occupaient à chanter et à jouer aux cartes. Plusieurs jeux de société furent utilisés, certains en profitèrent pour lire, étudier ou écrire des poêmes.
Le soir, quand vint le temps de dormir, on demanda aux responsables de diminuer l'intensité des lumières pour permettre aux étudiants de mieux dormir. Ceci leur fut refusé pour des raisons supposées de sécurité. La journée se termina sur une bonne note, c'est à dire dans une atmosphère de so-

lidarité même si on prévoyait une dure nuit.

30 Janvier.
Ce matin on se réveilla à 6 heures pour être prêts à acceuillir les fonctionnaires se rendant au travail. Le déjeuner fut servi un peu tard, mais on voyait que le comité de nourriture était mieux organisé. Concernant leur moral les manifestants sont aussi déterminés d'aller jusqu'au bout. M. Roland Boudreau nous a adressé la parole, nous encourageant tout en nous avisant qu'il fallait demeurer patient et ne pas attendre de miracles du gouvernement.

Dans l'après-midi, Gilles et Camille sont allés en réunion avec les membres du Conseil du Trésor.L'attitude du gouvernement demeure à peu près la même. Tout en reconnaissant notre problème, ils ont continué à prétexter le manque d'argent.Cependant, du point de vue financier, un fait très intéressant est venu s'ajouter. Un montant de 4 millions aurait été à la province pour promouvoir le bilinguisme. Ce montant, dit-on aurait été placé dans les fonds généraux. Donc, une tentative d'ammener le gouvernement à utiliser cet argent pour améliorer l'aide aux étudiants , fera probablement l'objet des futures négociations. Nous pouvons donc dire que la situation semblait meilleure.

Pour ce qui est du maintien de la propreté de l'édifice, tous y participent activement. Ce qui fut d'ailleurs ~~dénoncé~~ par le chef concierge dans un journal anglais. DE plus, M. King, un détective de Fredericton affirme que l'attitude des étudiants est très favorable et qu'il n'y a pas lieu d'intervenir.

Ce jour là, un bon souper chaud fut servi, ce qui fut très apprécié par les manifestants. En plus de veiller à une juste distribution de la nourriture, le comité de sécurité avait le contrôle des activités quotidiennes. Les étudiants comprirent l'importance de bien se reposer puisque la fatique pouvait avoir des conséquences désastreuses pour le groupe Plusieurs devenaient en effet nerveux, moins tolérants et même impatients. Il est vrai que certaines choses tel le claquage de portes pendant la nuit, les coups de sifflet,la forte intensité de la lumière, les appels à la bombe, les appels au feu empêchaient les étudiants de se relaxer et de dormir.
Pour ce qui est de la fin de semaine, le comité de nourriture prévoyait même le menu des repas à l'avance. Les étudiants suggérèrent que les activités normales du campus soient, si possible, transférées à l'édifice du Centenaire. Effectivement, le film (ciné-campus) fut présenté samedi soir. Dimanche, une messe fut célébrée. De plus, cette fin de semaine permit aux étudiants de gagner un peu de sommeil étant donné que les fonctionnaires ne rentraient pas le matin.

2 février.
Pour bien débuter la semaine, les étudiants se levèrent à 6 heures pour prendre part à plusieurs exercices de conditionnement physique dans le but de se mettre en forme. A 8.30 h. les étudiants étaient prêts, le ventre plein, à acceuillir les fonctionnaires.
A l'édifice, un atmosphère de vitalité régnait malgré les courtes nuits de sommeil et tout le monde semblait prêt à continuer pour plusieurs jours encore. Malgré l'enthousiasme des manifestants, une attitude plutot négative régnait du côté du cabinet qui, à part quelques mots nous communiquant leur sympathie, ne semble pas vouloir aboutir à quelque chose de concret.

Du côté de l'extérieur, de nouveaux supports atteignent le groupe d'étudiants; notamment, un groupe d'étudiants de l'Ontario est attendu avec une contribution de mille dollars pour encourager notre cause.
Pour ce qui est de la nuit passée, elle fut comme toutes les autres: "un vrai calvaire "
Jusqu'à date, tous sont d'accord pour dire qu'une véritable guerre de nerfs se joue.

3-4-5- février
Il faut mentionner que parmi les aides apportées aux manifestants, UNB mit en service un système de douche depuis la troisième journée d'occupation. Durant ces quelques jours, les manifestants s'étaient divisés en petits groupes afin de trouver des moyens efficaces et surtout pour presser davantage le gouvernement. Cependant, Gilles Beaulieu, porte-parole des étudiants, disait qu'il vallait mieux être à l'intérieurde l'édifice, sur nos deux fesses, qu'à l'extérieur, les deux fesses à l'air...
C'est à dire qu'il fallait attendre d'être plus nombreux pour utiliser des moyens plus radicaux.
Cependant, des suggestions telles que de former des labyrinthesaux portes d'entrée et de sortieaux heures d'arrivée et de départ des fonctionnaires furent retenues et mises à exécution. Ce qui eut pour effet de frustrer certains et d'en faire rire d'autres. Certains montrèrent leur mécontentement en bousculant des étudiants. Ensuite il y eut une marche dans tout l'édifice. On chanta en français et en anglais lors de cette promenade la main dans la main. Cette promenade avait pour but de sensibiliser le Cabinet qui était en réunion.
Ce soir-là, environ 30 étudiants du Collège de Shippagan et 60 étudiants de l'université de Moncton ain-

si qu'un groupe de St-Thomas sont venus se joindre aux manifestants déjà présents.
La manifestation se déroule toujours dans l'ordre. La solidarité se maintient et tout le monde est prêt à rester encore plusieurs jours. Ensuite, la suggestion de former un comité de recommendation venue de M. Ouellette suite à la réunion hebdomadaire du Cabinet, les organisateurs tentent une forte sensibilisation auprès des autres campus.

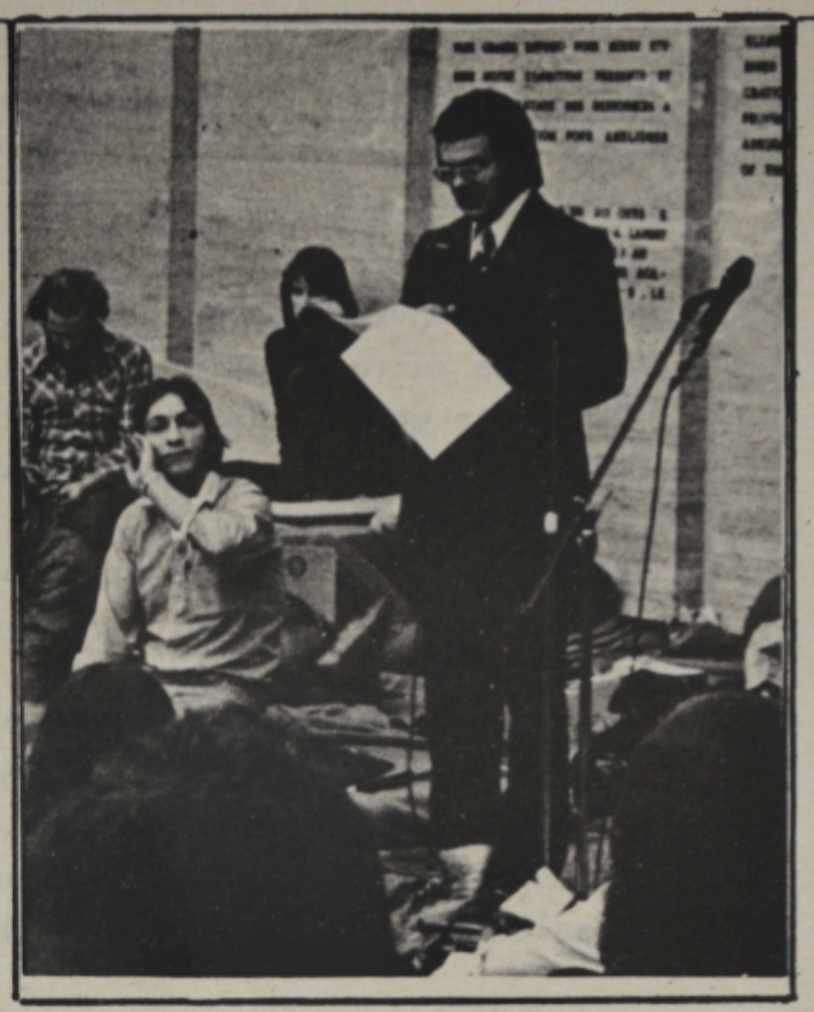

Messieurs

le 4 février 1976,

Gilles Beaulieu,
Camille McLaughlin.

Messieurs,

La présente lettre fait suite à notre conversation en date du 4 février 1976 concernant le programme de prêts et bourses aux étudiants.

A la réunion du Conseil des Ministres tenue ce matin,j'ai demandé au Cabinet d'augmenter le montant d'aide apporté aux étudiants.De Cabinet reconnait qu'il y a des améliorations a apporter au programme d'aide aux étudiants et nous sommes conscients de la situation et des problèmes auquels vous aurez à faire face.

Suite à la réunion du Cabinet,j'ai été autorisé a créer un comité d'étudiants représentant chacun des campus de la province avec des représantants du Ministère de la Jeunesse pour examiner de très près le programme d'aide aux étudiants.

Ce comité a pour mandat de faire des recommandations au gouvernement d'ici la fin du mois de juin.J'apporterai ces recommandations au Cabinet le 30 juin 76,et une décision sera prise par le gouvernement avant qu'aucun certificat d'admissibilité ne soit envoyé aux étudiants pour la prochaine année scolaire.Composé d'un étudiant de chaque campus de la province,la premiere rencontre de ce comité aura lieu le 26 février. Les dates des autres réunions seront déterminées d'un commun accord,précisons que je souhaiterais une rencontre a tous les deux jeudis,et,a cet effet,une somme de $1000.00 sera mise à la disposition des membres du comité pour frais de déplacement.Ce montant n'est prévu que pour les réunions d'ici la fin du mois de juin.Ce comité,une fois son travail terminé,pourrait demeuré en permanence comme un comité consultatif auprès du ministre responsable pour les programmes d'aide aux étudiants, si les étudiants le souhaitent.Le comité pourrait se réunir régulièrement et aurait pour mandat de conseiller directement le ministre sur le programme.

Enfin,touchant des discussions avec le gouvernement fédéral pour l'entente qui doit être renouvellevée l'an prochain,nous réitérons l'offre de voir une participation et contribution des étudiants.A cet effet le comité déjà créé,ou un autre,selon le désir des étudiants,sera mis

sur pied concernant l'entente fédérale-provinciale de 1977.Ce comité sera formé,de plus,de représentants étudiants,de représentants du gouvernement,des universités et de quelques personnes de l'extérieur du gouvernement.

Vous conviendrez,qu'il serait bon également de coordonner nos efforts avec les autres provinces maritimes pour avoir un programme d'aide aux étudiants uniforme et de travailler en étroite collaboration avec la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes.Il va s' en dire que le travail accompli par le comité,qui faire ses recommandations en juin,sera très utile et consistera une phase importante à la préparation du document de travail du N.B. sur l'entente fédérale-provinciale et également important que cet effort de concertation soit entreprise le plus tôt possible si nous voulons mener à terme le désir d' apporter des améliorations au programme d'aide aux étudiants.

Comptant sur la participation des étudiants pour nous aider a préciser l'orientation de l'aide aux étudiants,je vous pris de croire chers messieurs à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre Ouellette.
Ministre.

Donc, la très faible participation de St-Thomas, UNB, et l'absence du Collège St-Louis Maillet se fait sentir de plus en plus.Un groupe d'étudiants organise une marche sur le campus de UNB et de St.-Thomas, tandis que d'autres se dirigent vers différentes localités pour sensibiliser la population et les étudiants. Bref, c'est surtout la sensibilisation qui fait l'objet des préoccupations principales. Aussi un kiosque d'information a été mis sur pied dans le loby de l'édifice du Centenaire.

On prévoit une fin de semaine calme, car bon nombre d'étudiants sont partis en mission de sensibilisation. On attend un renfort de 400 étudiants de l'université de Moncton pour dimanche.

Suite à plusieurs appels téléphoniques, plaintes paR des fonctionnaires, le gouvernement Hatfield décide de faire évacuer l'édifice. " Pour satisfaire certains particuliers, rien de plus" affirme un étudiant.

La suite de cet article est tiré du journal l'Evangéline.

La police jette les étudiants dehors

par Paul-Emile Richard

Les étudiants qui occupaient l'édifice du centenaire de Fredericton ont été brusquement évacués par une impressionnante force policière hier après-midi dans un coup de théâtre. Ils ont été abrités pour la nuit dans l'église catholique de St-Dustan où plusieurs centaines d'étudiants devraient venir les rejoindre aujourd'hui.

Tout était étrangement calme hier dans l'édifice du centenaire alors qu'environ 250 étudiants seulement s'y reposaient. Quelques centaines d'étudiants étaient partis "en mission" durant la fin de semaine dans plusieurs coins de la province afin de sensibiliser les gens de leur milieu et trouver du renfort pour continuer la lutte. Peu avant 3h, le groupe de manifestants reçoit la visite surprise du ministre Jean-Pierre Ouellet. Ce n'était pas une visite d'appui moral.

En effet, M. Ouellet a provoqué un choc chez les manifestants lorsqu'il leur a annoncé au micro qu'ils devront quitter l'édifice dans 15 minutes. C'est un ordre du gouvernement. Des autobus seront à la disposition des étudians pour les reconduire chez eux aux frais du gouvernement. La réaction des étudiants a été unanime: "On ne lâche pas". Et durant une dizaine de minutes, ils ont scandé leur mot d'ordre: "Ce n'est qu'un début, continuons le combat". Le représentant des étudiants, M. Gilles Beaulieu a prié les étudiants de surtout rester calme et de ne pas avoir recours à la violence.

Au même moment, le chef de police municipale, R.E. Goodyear et un autre agent (dit bilingue) sont arrivés. Après beaucoup de peine, le chef de police a réussi à dire quelques mots en anglais. Il a d'abord félicité les étudiants pour avoir agi de façon aussi édifiante durant les 11 jours d'occupation. Il n'y a rien eu de brisé, et aucune violence. Il leur a demandé d'évacuer l'édifice dans ce même esprit. Il a mentionné les mots "riot Act" (Loi sur les émeutes, ce qui apparemment n'existe pas) et a parlé d'un article 49 du code criminel. Le policier bilingue a tenté de traduire mais la nervosité apparente l'a empêché de lire son texte.

Une armée

Au même moment, une armée d'une cinquantaine d'agents de police a foncé sur les étudiants pour les transporter dehors. Il faut préciser que quelques-uns seulement ont été transportés, certains ont accepté de suivre la police mais la majorité ont été littéralement traînés dehors par les pieds, les mains ou par leur linge. Ils ont été poussés, renversés, frappés à coups de pieds et même projetés sur l'asphalte dehors. Un seul manifestant a résisté à la police et il y a eu quelques échaffourés avant qu'il soit projeté dehors. Plusieurs étudiants ont été traînés dehors sans manteau et même sans chaussures (car il faisait toujours très chaud à l'intérieur). On rapporte même qu'une fille a perdu connaissance durant quelques minutes. Le reporter de l'EVANGELINE a été l'un des premiers à être "portés" dehors par la police. On lui a dit qu'il n'y a rien pour la presse à l'intérieur.

Quelques parents d'étudiants et même l'aunônier de l'U de M, le Père Sylvio Doiron qui étaient venus visiter les manifestants ont reçus les mêmes traitements peu galants. L'un d'eux, qui est père de trois étudiants à l'Université de Moncton, s'est dit réellement choqué et écoeuré de voir avec quelle brutalité la police a évacué l'édifice. "Je n'aurais jamais jeté un chien dehors de la sorte. Tous ces étudiants ont été traités comme des criminels, c'est révoltant", a-t-il dit.

D'autre adultes qui étaient sur place ont remarqué que l'attitude du gouvernement provincial d'évacuer ainsi les étudiants est encore plus répugnante... L'un deux a souligné le fait que "le ministre de la Jeunesse s'est caché pour ne pas être témoin de cette dispersion d'Acadiens."

Un travail ingrat

Il nous a été impossible de rejoindre le chef de police de Fredericton hier soir mais un porte-parole de la force municipale a affirmé que tout s'était très bien passé, qu'il n'y a pas eu de violence, pas de dégât, pas de blessé, pas d'arrestation et que tous sont partis. Selon lui, la police avait un travail ingrat à faire (elle a reçu l'ordre d'agir) et elle l'a fait. Il a nié toute allégation de brutalité. Au contraire, il affirme que les policiers ont été le plus gentil possible dans de telles circonstances. Lui-même affirme être sympathique à la cause étudiante.

Selon certaines informations non-confirmées, une demande sera faite ce matin pour une injonction afin d'interdire aux étudiants de reprendre l'occupation. Peu avant le début de l'évacuation, nous avons demandé au ministre de la Jeunesse, pourquoi une telle décision a été prise et il a répondu: "Il y a des menaces de la part de certains fonctionnaires qu'ils ne viendront pas travailler lundi si les étudiants sont encore ici".

Après l'ordre d'évacuation du ministre Ouellet, le représentant étudiant, M. Gilles Beaulieu a voulu téléphoner à un avocat afin de s'informer sur les droits des étudiants mais cela a été rendu impossible. "On nous a même coupé le téléphone" a-t-il dit.

Réunis à l'église St-Dunstan, après l'évacuation, les étudiants ont décidé, en bloc, de refuser, selon leur expression de se faire acheter par le gouvernement et d'accepter de s'en aller avec l'autobus du gouvernement. Le groupe semblait plus déterminé que jamais de poursuivre leur lutte en faveur d'un programme de prêts-bourses plus juste. Les autobus sont repartis vides alors que l'enthousiasme et la détermination des étudiants continuaient à s'intensifier en attendant le renfort de plusieurs centaines d'autres étudiants ce matin.

Contribution financière de l'APUM aux étudiants

L'Association des professeurs de l'Université de Moncton (APUM) appuie les revendications des étudiants universitaires du Nouveau-Brunswick et donne une aide aux étudiants de l'Université de Moncton dans les démarches qu'ils ont entreprises pour la refonte du système de prêts-bourses au Nouveau-Brunswick.

L'APUM avait décidé, hier après-midi de lever, immédiatement, auprès de ses membres, une cotisation de $5 qui serait mise à la disposition des étudiants. Si la manifestation devait se prolonger au delà de cinq jours, une nouvelle cotisation de $5 serait levée.

Ces décisions et autres ont été prises lors d'une assemblée générale spéciale de l'APUM, lundi, à l'auditorium des Sciences infirmières et à laquelle assistaient 160 des 240 professeurs qui forment l'organisme, présidé par M. Jules Léger. A ce moment l'APUM n'était pas au courant que la manifestation étudiante se terminait hier soir.

Parmi les autres résolutions de l'assemblée on relève:

— L'APUM met à la disposition des professeurs, mardi matin, à 9:30, un autobus pour leur permettre d'aller visiter les étudiants à Fredericton (où la manifestation étudiante avait lieu).

L'APUM a envoyé un communiqué au premier ministre du Nouveau-Brunswick et à la Presse Canadienne pour protester contre l'évacuation des étudiants de l'édifice du centenaire et contre le traitement utilisé pour effectuer cette évacuation.

L'APUM a invité Jean-Pierre Ouellet, ministre de la Jeunesse, à rencontrer, dès cette semaine, les professeurs de l'Université de Moncton

L'APUM demande à l'administration de l'université de suspendre immédiatement les cours donnés à l'Extension y compris ceux donnés en anglais, ceci, parce que les étudiants réguliers inscrits à l'Extension accusent un retard déjà important, selon le groupe.

Une autre décision de l'APUM se lit comme suit:

Parce que académiquement le corps professoral est affecté par la crise actuelle déterminée par l'annulation des cours, il est proposé et appuyé que l'APUM nomme un comité, si les étudiants le désirent, pour participer à toute démarche ou discussion entre les parties impliquées dans la crise actuelle. Adopté.

L'évacuation avait été décidée vendredi

Evangeline 10/2/76

par Paul-Emile Richard

C'est vendredi soir que la décision a été prise par le gouvernement provincial d'évacuer les étudiants qui occupaient l'édifice du centennaire depuis 11 jours. Au cours de la journée de samedi, toutes les démarches ont été faites auprès de la force policière de la capitale provinciale pour préparer cette expulsion, et des autobus avaient été retenus pour dimanche après-midi.

Cette information a été confirmée, hier après-midi, par le ministre de la Jeunesse, M. Jean-Pierre Ouellette, au cours d'une interview téléphonique. Il a toutefois nié la rumeur voulant que le gouvernement aurait profité de l'occasion (dimanche après-midi) pour vider l'édifice puisqu'il savait que plusieurs étudiants étaient partis un peu partout dans la province chercher du renfort. Il n'y avait que 250 étudiants sur 600 au moment de l'évacuation.

M. Ouellette a déclaré que les pressions devenaient de plus en plus fortes sur le gouvernement pour mettre fin à cette occupation et que les employés de l'édifice du centennaire menaçaient de ne pas retourner travailler lundi si l'occupation se prolongeait.

Le président de l'Association des employés du Nouveau-Brunswick (fonctionnaires) M. Harold Lockhart a confirmé, hier soir, que les plaintes des employés étaient nombreuses non pas tellement parce que la sécurité des employés était menacée mais surtout parce que ces mêmes employés se trouvaient gênés dans leur déplacement régulier par les manifestants. Plusieurs employés devaient soumettre, hier, une demande d'absence de leur emploi jusqu'à ce que l'occupation prenne fin.

Hier, lors d'une réunion de l'exécutif, il a été décidé de faire parvenir une lettre au Conseil du Trésor pour lui faire savoir que l'attitude des employés ne devait pas être interprétée comme étant un appui ou un rejet des demandes étudiantes mais le seul but était d'assurer le bien-être des employés.

Au cours de l'interview téléphonique, hier, le ministre de la Jeunesse a reconnu le fait que la manifestation pacifique des étudiants a contribué grandement à faire prendre conscience non seulement au gouvernement mais à la population en générale des lacunes du programme de prêts-bourses. Lui-même est convaincu de la nécessité absolue de repenser complètement ce programme qualifié d'injuste sous plusieurs aspects. Une étude est d'ailleurs en cours au ministère afin de déterminer l'importance de l'endettement des étudiants des provinces Maritimes. Il aimerait travailler conjointement avec les deux autres provinces Maritimes à améliorer ce programme mais d'un autre côté, il reconnait que quelque chose doit être fait dans un avenir très rapproché au Nouveau-Brunswick.

M. Ouellet est parfaitement conscient que son attitude de dimanche après-midi (avoir donné l'ordre d'expulser les étudiants) pourrait nuire à son image de ministre de la Jeunesse mais d'un autre côté, il affirme qu'il va continuer à travailler avec autant d'acharnement à améliorer ce programme de prêts-bourses.

D'ailleurs, il est assez significatif que les négociations hier se soient déroulées au niveau du premier ministre Hatfield et des deux représentants étudiants Gilles Beaulieu et Camille McLaughlin.

Un comité tripartite tranchera la question des prêts-étudiants

par William Thériault

FREDERICTON — Un comité tripartite sera formé officiellement d'ici le 15 février 1976, pour tenter de régler le différend qui oppose présentement la collectivité étudiante universitaire et le gouvernement provincial.

Cette décision fait suite à une rencontre des leaders Gilles Beaulieu et Camille McLaughlin ainsi que du premier ministre Hatfield et du ministre de la Jeunesse, Jean-Pierre Ouellet, hier après-midi à Fredericton.

On se souviendra que dimanche dernier, suite à l'annonce du ministre Ouellet, les étudiants manifestants furent expulsés de l'édifice du centenaire par une armée de policiers de la ville de Fredericton. Les étudiants se sont réfugiés à l'église catholique de la paroisse St-Dunstan sur l'invitation du curé.

Suite à cette expulsion le comité administratif des manifestants s'est réuni pour tenter de trouver une solution équitable et de rétablir le dialogue inexistant entre les deux partis. Après plusieurs heures de pourparlers, le leader Gilles Beaulieu a proposé au groupe de manifestants qu'une proposition soit faite au premier ministre Hatfield pour qu'un comité de négociations soit formé dans le plus bref délai. Ce comité serait composé d'un représentant choisi par les étudiants, d'un représentant choisi par le gouvernement provincial et que ces deux représentants s'entendent pour la nomination d'un troisième membre au comité de négociation.

Egalement M. Beaulieu a précisé que ce comité tripartite soit formé officiellement d'ici le 15 février 1976 et qu'il présente son rapport au gouvernement et aux étudiants le plus tôt possible.

M. Beaulieu a également proposé M. Fernand Arseneau, professeur à l'Université de Moncton, comme représentant officiel des étudiants. M. Arseneau, de poursuivre le leader Beaulieu, a été très favorable à la cause des étudiants soit par ses commentaires personnels ou ses articles à la presse ou à la radio."

Proposition acceptée

Il est clairement entendu, de conclure M. Beaulieu, que le comité rencontre à la fois les étudiants et le gouvernement pour consultation.

Les manifestants ont accepté cette proposition et ils se sont rendus à l'édifice du centenaire. Pendant que les leaders Beaulieu et McLaughlin discutaient avec les ministres Hatfield et Ouellet sur cette proposition qui fut d'ailleurs acceptée et signée par les deux partis, les manifestants ont entouré l'édifice du centenaire tout en criant et chantant "ce n'est pas fini, continuons le combat". Il est à remarquer que l'armée policière occupait toujours l'édifice hier et que seuls les employés pouvaient y pénétrer. Même les membres de la presse n'y avaient pas accès.

Après la proposition acceptée, les manifestants sont retournés à l'église pour une assemblée générale; sept cents étudiants environ étaient présents, soit 500 des campus francophones et 200 de l'Université du Nouveau-Brunswick.

De retour à l'église, de vives discussions se sont engagées à savoir si les manifestants attendraient pour la réponse à Fredericton ou s'ils s'en retourneraient à Moncton. Un problème majeur, celui du logement, était l'objet de cette vive discussion. Les étudiants n'ont plus accès à l'édifice du centenaire. Egalement dû à une forte pression des paroissiens, le curé a demandé aux étudiants de bien vouloir faire l'impossible pour trouver un autre logement.

"Vous êtes toujours les bienvenus dans cette église, de préciser le curé, mais les paroissiens sont d'accord pour dire que l'église est la maison de Dieu. Vous comprenez ma situation," de conclure le curé.

Pas disponible

Les étudiants ont manifesté le désir de demeurer à Fredericton aussi longtemps que le comité de négociations n'aura pas été formé et qu'une réponse favorable n'eut été donnée. Mais le problème épineux est celui du logement. Les manifestants ont proposé le centre étudiant de l'Université du Nouveau-Brunswick. Ce gite temporaire cependant n'était pas disponible. Un porte-parole des étudiants anglophones a précisé que le centre étudiant appartenait aux étudiants et que les manifestants étaient les bienvenus. Mais ce porte-parole n'englobait que 200 étudiants environ sur 6,000.

L'attitude négative ultérieure des étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick supprima cette solution.

Voyant qu'il était presqu'impossible d'en arriver à un consensus, le leader Beaulieu proposa que les manifestants retournent à Moncton d'où le travail amorcé continuera. Après quelques réticences de part et d'autres, les manifestants ont décidé de retourner à Moncton pour y formuler de nouvelles stratégies.

Les cours académiques sont toujours annulés jusqu'à avis contraire de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton. Sur place, les étudiants continueront le travail de sensibilisation de la population et d'ailleurs une réunion a lieu cet après-midi à la rotonde de l'édifice des Sciences à 13h00.

"Ce départ n'est nullement une soumission des étudiants," de conclure M. Gilles Beaulieu, "mais une continuité du travail amorcé." Les autobus partaient pour Moncton à 20h hier.

DISTRICT SCOLAIRE # 32
Case Postale 230
Grand Falls, N.-B.

Télégramme à: M. Jean-Pierre Ouellette,
Ministre de la Jeunesse
Ministère de la Jeunesse
Edifice du Centenaire
Fredericton, Nouveau-Brunswick

Recommandons aide immédiate aux étudiants universitaires pour année en cours pour soulager lourd fardeau de ceux qui doivent emprunter. Suggérons $500 de plus en bourse pour cette annee. Il est urgent d'encourager nos jeunes à fréquenter l'université malgré l'inflation et le chômage. Visons à rendre l'enseignement universitaire gratuit éventuellement. Investissons dans l'avenir. Nous espérons que vous continuerez discussion très ouverte des problèmes des étudiants.

Signé: J. Aurèle Gervais
&John E. Vallillee

10

Les 11 et 12 février les étudiants se réunirent et décidèrent d'un nouvel organigramme pour restructurer leur manifestation.Samedi le 14 février, la F.E.U.M. vote le retour aux cours pour les jours suivants: jeudi le 19,vendredi le 20,lundi le 23,mardi le 24 et mercredi le 25.Donc les sous-comités partent lundi le 16 février en vue de sensibiliser la population.

ORGANIGRAMME SUGGERE POUR LA CONTINUITE DE LA MANIFESTATION

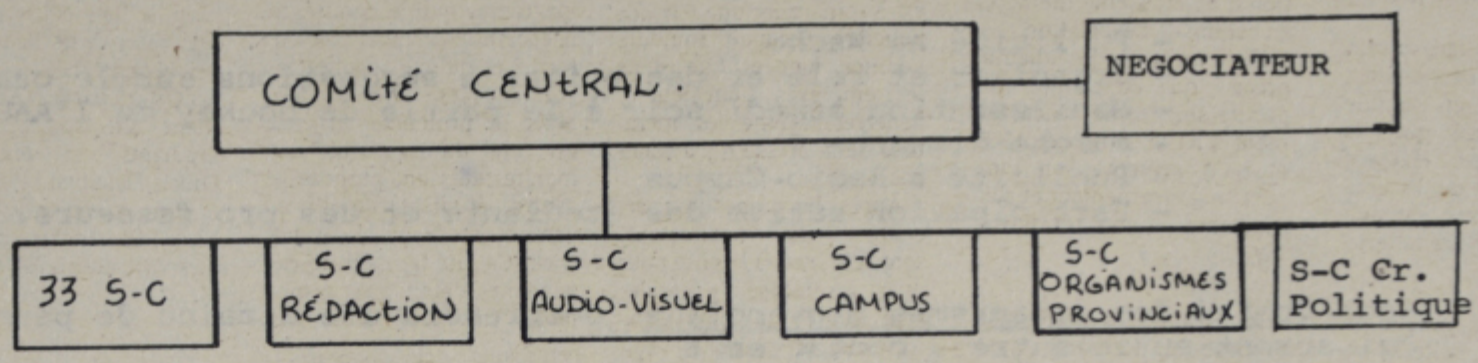

Comité Central comprend les 5 leaders, un trésorier et un responsable des communications

LES 33 Sous-comités comprennent de 10 à 15 personnes chacun.
Il en existe 33 pour les 33 districts scolaires de la province .
Ces 33 sous-comités auront comme tâche d'informer la population en général.
Ils devront en autre communiquer avec les organismes suivants dans chaque district scolaire.

QUI CONTACTER:
- Comités de citoyens
- Commission scolaire
  - Prof esseurs
  - Etudiants
  - Parents (foyers école)
  - Conseils scolaires
- Collège ou université
- Conseils municipaux
- Radio et télévision régionales
- Clubs sociaux (Kiwanis, Lions, etc.)
- Députés locaux
- Kiosques d'information des centres d'achats
- Clergé (Président du conseil paroissial)
- Chambre de Commerce

MOYENS D'INFORMATION

- Montage audio-visuel
- Documentation générale
  - Cas type
  - Appuis antécédants
  - Résumé des démarches entreprises
  - Sondage financier
- Animation sociale

MOYENS D'APPUI DEMANDE

- Réunion publique (Conférences)
- Pétitions
- Centre d'information régionnal (l'église)
- Télégrammes ou lettres à Hatfield et autres affiliations et députés
- Affiches au centres d'achats
- Présence physique et/ou financière.
- Lettre aux médias
  - Le 60
  - W 5
  - Canada am
  - Femme d'aujourd'hui
  - Talk Back
  - Consommateur averti
  - Profil
  - Time Magazine
  - Ombudsman
  - Télé-Publique
  - I.D.
- Panneau publicitaire

Sous-comité de rédaction et d'imprimerie s'occupera d'imprimer et de rédiger les lettres et communiqués.

Sous-comité d'audio-visuel comprendra de 5 à 8 personnes qui seront chargées de faire un montage audio-visuel des démarches déjà entreprises à l'aide des bobines déjà enregistrées.
Ce montage sera utilisé par les 33 sous-comités d'information, donc, il faudra en outre qu'il fasse 33 copies du montage et qu'il trouve 33 appareils pour faire visionner ces copies.
Ce travail devra aussi être termimé pour lundi le 16 février 1976.

Sous-comité Campus Comprendra une dizaine d'étudiants qui s'occuperont activement à partir d'aujourd'hui.
Ils devront voir à l'organisation des choses suivantes :

- Publicité au Kacho
- Organiser et relever des boîtes à suggestions sur le campus
- Manifestation samedi soir à la partie de hockey de l'AAUM
- Marche dimanche ?
- Publicité à Radio-Campus
- Participation active des étudiants et des pro fesseurs.

Sous-Comité des organismes provinciaux comprendra une dizaine de personnes qui auront entre autre à contacter :

- F T N B
- C R A N
- Evangéline
- Activité jeunesse
- Les hebdos de la province
- C R A N O
- C R A S E
- A F E S
- Parti acadien.

Voilà donc la structure que les animateurs ont mis sur pied hier soir.
Il faut noter que cette structure demande une aide considérable ainsi qu'une participation étudiante. Nous croyons que si tous les étudiants désireux d'un compromis avec le gouvernement participent à l'élaboration de cette structure, nous vaincrons.
Le public sera très bien informé et ne pourra plus par conséquent nous laisser de côté et il nous appuiera.

CE N'EST QU'UN DEBUT CONTINUONS LE COMBAT

Sous-comité de critique politique comprendra une dizaine de personne qui auront pour tâche de trouver des errreurs financières gouvernementales qui pourront être utilisées comme informations par les 33 sous-comités d'information lors de leur voyage. Ils devront rédiger une critique financière précise avec des examples.

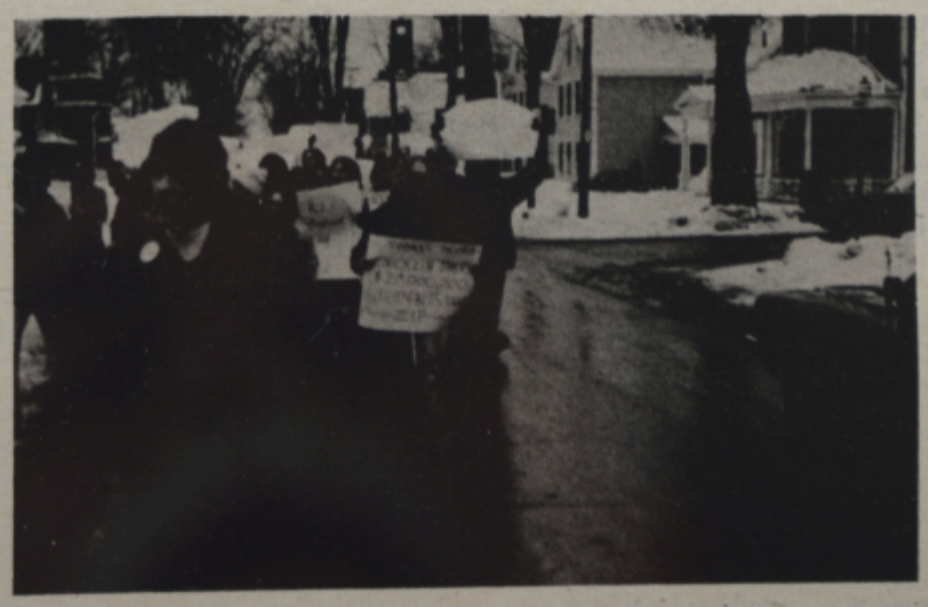

LISTE DES GENS ET ORGANISMES QUI ONT SOUSCRIT A LA CAUSE DES ETUDIANTS

Charles Cloutier (patates)
Centre de la Lumière
Fernand Arsenault
Village Bake Shop
Hub Meat Packers
Soeurs N.D.S. 260 Lutz
1002 Amirault, St-Anselme
36 Pleasant, Dieppe
Les Filles de Jésus 553 Elmwood Drive
Les Soeurs de la Congrégation
Les Pères Ste-Croix
Baxters Dairies 655 Champlain
Le Comptoir des Comsommateurs de Parkton
La Lanterne
Tim Horton Donuts
Prof. du département de français (m. Fournier)
Parroisse de Balmoral
Les commerces du village de Lamèque
Appui verbal de Mathilda Blanchard
Village de Bertrand
Gens de Frédéricton qui nous ont apporté à manger
Sunny Brae Laundry and Cleaning (serviettes)
Cafétéria de l'université de Moncton
A et W (500 hamburgers)
Jules Léger prof. département d'histoire
Jean Cadieux
Étudiants de l'Ontario
Pizza Delight
A.N.E.Q.
Restaurant Duanes
Tous les étudiants de l'université de Moncton par la FEUM
Média Unimon Ltée.
Radio Canada
Evangéline
Pierre Maheux
Vie Etudiante de l'université de Moncton
Pop Shop
Vachon (Donald Poirier)
Major Vending
Shopping Basket
Palace Grill
Elmer's Pizza
Plusieurs épiceries et magasins de Frédéricton dont les noms furent perdus pendant le dérangement des policiers dimanche le 8 février.

CÔTÉ FINANCIER

Fédération des Etudiants
de l'Université de Moncton,Moncton,N.B.
Le 28 janvier 1976.

A qui de droit,

Vous trouverez ci-inclus de l'information ayant rapport au problème du financement des études universitaires du Nouveau-Brunswick.
Ci-inclus:-Extrait du "Rapport du Comité d'Action sur le problème des prêts et bourses."
-2 communiqués de presse écrit par le Comité d'Information.

Nous espérons que cette documentation s'avérera suffisante pour votre information à ce sujet.

Il est à noter que le Comité d'Action avait été mandaté avant Noel 75 et que nous,le Comité de Presse et d'Information,avons recueilli,de ce rapport,ce qui était pertinent à notre situation actuelle.

Une campagne fut lancée pour sensibiliser la population de la province,au problème.Une lettre explicative fut envoyée aux parents des étudiants de l'Université de Moncton,avec une lettre d'appui à être envoyée au gouvernement Hatfield.Une lettre semblable fut expédiées aux organismes de la province,aux Conseils scolaires,aux municipalités et autres.

Le document que nous vous présentons vous est soumis à titre d'information seulement.

Nous sollicitons votre appui face à cette situation et nous espérons que le problème sera résolu le plus tôt possible.

Roger Ouellette,
Comité de Presse
et d'information.

Pièces jointes:-Rapport du Comité d'Action sur le problème des prêts-bourses.(extrait)
- 2 communiqués de presse écris par le Comité de Presse et d'Information.
- Rectification sur le calcul de remboursement d'un prêt.

Salaires moyens

...ns spécialisation	$8,260.00 - Impôt, etc. 26%	- $6,118.10/an	- $510./mois
ec spécialisation	8,578.00 " "	$6,347.72/an	- $528./mois
ftrise	8,660.00 " "	$6,408.40/an	- $534./mois

...es chiffres sont tirés de la brochure "Offre, demande et salaires 1975 pour les nouveaux diplômés d'universités et de collèges".

Cette brochure est publiée par le Ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration

---

Budget possible

A / 9 ans

Salaire $528/mois		Salaire $528./mois
Remboursement du prêt	$ 54.85	Moins: Dépenses $474.85
Dépenses (appartement, électricité, etc..)	200.00	$ 53.15
Nourriture	120.00	(Ce montant doit servir pour assurances, mise de côté, automobile possible et autres dépenses diverses)
Dépenses personnelles	100.00	
Total	$474.85	

A / 6 ans

Salaire $528/mois		Salaire $528./mois
Remboursement du prêt	$ 72.42	Moins: Dépenses $492.42
Dépenses (appartement, électricité, etc..)	200.00	$ 35.58
Nourriture	120.00	(Ce montant doit servir pour assurances, mise de côté, automobile possible et autres dépenses diverses)
Dépenses personnelles	100.00	
	$ 492.42	

TABLEAU COMPARATIF

...973-1974:	Montant estimé par le N.-B. pour les bourses	$2,922,619.00
	Montant utilisé donne aux étudiants	2,291,013.64
	Argent ayant dû, mais qui n'a pas été distribué	$ 631,605.36

Ce communique a pour but de vous informer sur ce qui a trait aux prêts-bourses en vous démontrant les chiffres exacts et en comparant le sort de l'étudiant de l'Université de Moncton avec celui du Québec.

Il est à noter que les chiffres pour le Nouveau-Brunswick datent de l'année '73-'74 étant donné l'impossibilité de sortir les chiffres d'année en année car tout se fait à la main, manque d'ordinateur.

Les tableaux suivants montrent:

-que les étudiants de l'U. de M. s'endettent de 11.7% de plus par rapport à la moyenne provinciale.
-que les étudiants de l'U. de M. ont besoin de 18.4% de plus en bourse par rapport à la moyenne provinciale.
-que les étudiants du N.B. 54.7% de plus de dettes par rapport au Québec.
-que les étudiants du N.B. ont 45.2 % de moins en bourse que le Québec.

TABLEAU COMPARATIF DES SYSTEMES PRETS-BOURSES

Province	Maximum	Prêt	Bourse
Québec	aucun	$780.	aucun maximum
Ontario	aucun	$800.	aucun maximum
Terre-Neuve	$2,800.	$900.	$1,900.
N.-Brunswick	$2,800.	$1,800.	$1,000.
N.-Ecosse	$2,800.	$1,800.	$1,000.
I.P.E.	$2,800.	$1,800.	$1,000.
Manitoba	$2,800.	$1,800.	$1,000.
Saskatchewan	$2,800.	$1,800.	$1,000.
Alberta	aucune information		
C.-Britanique	aucune information		

A remarquer le niveau d'endettement aux Maritimes est double de celui des autres provinces.

(Exception faite des provinces de l'Ouest où les étudiants sont plus riches et n'ont pas à emprunter.)

P E T I T I O N P O U R L E S P R E T S - B O U R S E S

Un des éléments clef dans le développement d'une société est l'éducation de sa population. Sans éducation, le progrès a de la difficulté à prendre essor. Sans des bases solides, le Nouveau-Brunswick ne peut pas atteindre son potentiel.

Pour trop longtemps, le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick a inutilement restreint ce potentiel pour le développement d'une de ses ressources majeures: ses étudiants.

Malgré maintes requêtes des Universités et des étudiants la province semble accepter le fait de restreindre son programme d'aide aux étudiants, de telle sorte qu'on limite le nombre d'étudiants pouvant poursuivre leurs études à l'Université et la liberté de ceux-ci de choisir le programme qu'ils préfèrent.

Nous les étudiants et citoyens du Nouveau-Brunswick protestons contre le refus du gouvernement provincial de répondre aux besoins des étudiants universitaires.

Nous insistons pour qu'une action immédiate soit entreprise pour remédier à la situation déplorable dans laquelle nous sommes présentement.

N O M S A D R E S S E S

1.

2.

3.

4.

5.

L'AIDE FINANCIERE AUX ETUDIANTS.

Beaucoup de personnes aimeraient bien saisir tous les faits impliqués dans les problèmes qu'une bonne majorité d'étudiants semblent connaitre en face du financement de leurs études. Les quelques faits énoncés ci-après arriveront peut-être à jeter un peu de lumière sur la complexité de ce problème.

COMMENT LE GOUVERNEMENT DU N-.B. EVALUE-T-IL LES DEPENSES ORDINAIRES D'UN ETUÀ L'UNIVERSITE.

Prenons l'exemple d'un étudiant inscrit à l'Université de Moncton. Le gouvernement lui permettra comme dépenses $550 pour les frais de scolarité; $40 pour la cotisation étudiante ; $165 pour ses livres et son matériel de classe; $21.25 par semaine ($680 pour l'année) pour ses frais de logement et de nourriture s'il demeure chez ses parents ; $38 par semaine($1216 pour l'année) s'il ne demeure pas chez ses parents ni sur le campus et $900 (pour l'année) s'il demeure en résidence sur le campus ; $25 pour ses frais de transportation s'il demeure en résidence, $50 à $75 s'il demeure en ville ; et $13.50 par semaine ($432 pour l'année)pour vêtements, buanderie, entretien personnel et argent de poche. Les dépenses sont calculé pour une période de 32 semaines.

Le coût total sera donc de $1917 à $2478 par étudiant par année scolaire. A ce montant peut s'ajouter lors d'un appel,des frais extraordinaires, tel stages, uniformes, frais dentaires, etc. A cause de ces dépenses supplémentaires le budget de certains étudiants dépasse actuellement

le montant maximum d'aide qu'ils peuvent recevoir soit $2800.

OU L'ETUDIANT PREND-T-IL SON ARGENT ?

Le programme d'aide aux étudants a pour objet d'aider les étudiants de cette province dont les ressources financières familiales sont insuffisantes pour leurs permettent de poursuivre leurs études. Le programme vise à augmenter et non à remplacer les ressources financières familiales et /ou étudiantes. L'évaluation des ressources de la famille et/ou de l'étudiant servant à fixer le montant d'une subvention est fondée sur des critères établis conjointement par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial pour le Régime canadien de prêts aux étudiants.

C'est pour ces raisons qu'en 1973-74 , dernière statistique officielle disponible, seulement 1291 étudiants (64%) sur 2010 du N.-B. inscrit à l'Université de Moncton ontpu obtenir une aide sous forme de bourse dela province du N.-B.. Ils reçurent en moyenne $546. en bourse chacun après s'avoir endetté d'au moins $1100. Deux cent soixante neuf étudiants eurent droit à un prêt égal ou inférieur à $1100 et quatre cents cinquante étudiants ne reçurent rien. D'après ces chiffres on peut constater que l'aide provinciale ne couvrait même pas en entier les frais de scolarité des étudiants. Evidemment la balance de leurs dépenses fut payés par-eux-même avec un endettement et/ou leurs épargnes d'été et/ou une contribution familiale.

LA RAISON PRINCIPALE DES REVENDICATIONS ETUDIANTES.

En 1973-74 comme en 1974-75 l'étudiant devait s'endetter de $1100 avant d'avoir accès à la bourse . Par contre

en 1975-76 le gouvernement à décidé que l'endettement serait de $1400 avant d'avoir droit à une bourse . Les étudepuis plusieurs années demandaient que le programme soit amélioré non seulement au point de vue de l'argent disponible pour financer leurs études mais aussi dans le niveau de leurs endettements. C'est pourquoi ils essaient actuellement de sensibiliser la population de ce problème majeur afin que cette dernière les aident à convaincre les autorités en place qu'un changement positif s'impose.

COMMENT LE GOUVERNEMENT CALCUL-T-IL LES EPARGNES D'ETE D'UN ETUDIANT ?

Lorsque l'étudiant remplit sa première demande de bourse au courant de l'été il fait un estimé de ses épargnes. Cette estimé n'est pas pris en considération par le gouvernement . Ce dernier utilise plutôt une table d'épargne qui est appliqué également à tout les étudiants.

Cette table demande demande,comme un maximum d'épargne,45% du salaire minimum pour 17 semaines d'ouvrages plus $50 par année universitaire complété. La table est la suivante :
L'étudiant entrant en première année à l'université doit épargner $370 car il n'avait que 2 mois sur le marché du travail. L'étudiant qui avait 4 mois sur le marché du travail ou celui qui entre en 2 ième année doit épargné $680, celui qui entre en 3 ième année $720, en 4 ième année $ 760, en 5 ième année $810, 6 ième année $860 , etc. L'épargne est calculé sur le revenu d'été de l'étudiant.

Cela inclus son salaire d'été et/ou les prestations d'assurance chomâge reçu.

Si l'étudiant pense qu'il n'a pas pu épargner le montant demandé il peut faire un appel à sa première demande.

Dans le cas ou il n'a pas pu travaillé il doit fournir une lettre du Centre dela Main d'Oeuvre confirmant sa demande d'emploi et trois lettres d'employeurs ou il a été voir pour un emploi. S'il était malade ou s'il avait suivit des cours d'été il doit fournir une lettre du médecin ou de l'institution d'enseignement comme preuve. Avec ces preuves à l'appui de son manque de revenu , l'épargne sera considéré nul. S'il n'a pas les preuves demandés aucun changement ne sera apporté à son évaluation. S'il a obtenu un revenu quelconque il sera évalué selon la formule suivante (X-$200)60% égal épargne, X représentant le revenu brut d'été. S'il ne demeurai pas chez ces parents et qu'il a dû payer chambre et pension un maximum de $38. par semaines sera déduit du montant brut avant de faire les calculs. Examples : Avec un revenu de $500 l'étudiant devra épargné $180. Avec un revenu de $1000 l'épargne sera de $480 à moins qu'il ne soit qu'en première année ou le maximum d'épargne est de $370. S'il a un revenu de $1500 l'épargne sera de $780 ou le maximum fixé dans la table selon le montant le plus bas , si son revenu est de $3000 l'épargne sera de $1680 ou ,ce qui est le plus bas, le montant fixé dans la table d'épargne selon son niveau d'étude.

On peut donc voir qu'un étudiant après qu'il dépasse un certain niveau de revenu n'a pas besoin de contribuer

plus que celui qui a gagné moins. Example : Un étudiant qui entre en 4ième année universitaire doit épargné $760. Avec un revenu de $1467 la formule est équivalente avec la table soit $760 d'épargne. Peu importe s'il a fait $3000 de plus son épargne sera fixé à $760 quand même. Il y a donc une possibilité ici que certains étudiants puisse légalement profiter du systême à des fins autres

que leurs éducations. Mais à l'Université de Moncton le cas contraire se produit le plus souvent. Il y a effectivement 962 étudiants qui ont réussi à prouver au gouvernement qu'ils n'avaient pas fait un revenu suffisant pour épargner ce qui leurs étaient demandés selon la table d'épargne.

UNE CONTRIBUTION DES PARENTS N'EST PAS EXIGE POUR TOUT LES ETUDIANTS:VOICI POURQUOI .

La contribution des parents est établie par le gouvernement en tenant compte des ressources financières et des dépenses de chaque famille,à moins que l'étudiant ne puisse entrer dans le groupe B.Les étudiants du groupe B sont ceux auxquels au moins un des critères suivants s'appliquent à leurs cas :

1) être marié avant le premier jour du mois de l'année scolaire pour laquelle la demande d'aide est faite.
2) posséde un ensemble quelconque d'année d'études postsecondaires au complet et des périodes de participation aux effectifs ouvriers qui représentent un total de 4 ans.
3) avoir deux périodes de douze mois consécutifs parmi les effectifs ouvriers.

Pour les étudiants du groupe B peut importe si leurs familles sont millionaires, aucune contribution ne sera requise. Les autres étudiants sont classifiés comme groupe A.

QUELLE EST LA CONTRIBUTION DES PARENTS POUR LE GROUPE A?

Le gouvernement regarde comme revenu brut tout les revenus, peut en importe la source ,que les parents déclarent sur leurs formules d'impôt. De ce revenus est déduit l'impôt payé,les primes d'assurances médicales, 10% du plus petit salaire de l' un des conjoints si les deux travail(maximum $800.),25% du plus petit salaire s'il y a un enfant ou plus d'agé de moins de 11 ans a faire garder(maximum $1350.),$1000. par personne à charge agée de 21 ans ou plus (infirme,etc.), $1300. pour ceux de 16 et plus aux études, $1200. pour ceux de 12 à 15 et $660. pour ceux de 0 à 11 ans; plus des dépenses extraordinaires. Après ces déduction si le revenus restant est inférieur à $6600. il n'y a pas de contribution de requise.Une contribution est demandée pour chaque $100. de plus de $6600. Comme exemple, avec un revenu restant de $7600. la contribution éxigée est de $ 800. par étudiant. S'il y a deux enfants ou plus qui sont aux études post-secondaire, la contribution démandée sera plus grande.

AUTRES REVENUS DE L'ETUDIANT DURANT L'ANNEE SCOLAIRE.

Si un étudiant à un travail à temps partiel durant l'année scolaire il ne semble pas y avoir de formule de prévue à l'intérieure du programme pour calculer quelle proportion de ce revenu devrai être consacré aux dépenses éducationnelles. L'étudiant peut recevoir une bourse de mérite scolaire jusqu-à $300. sans que rien ne lui soit enlevé sur son prêt et bourse. Mais tout montant excédant $300. lui est enlevé sur sa bourse du provinciale et/ou du prêt selon le cas.S'il reçoit une bourse d'aide financière ,un dons ou un cadeau en argent, une pension d'orphelin, etc., le mont#-en entier lui est enlevé de sa bourse et/ou de son prêt selon le cas.

INTERET SUR LES PRETS ET PERIODE DE REMBOURSEMENT.

Lorsque l'étudiant emprunte à la banque son prêt étudiant il ne peut pas savoir quel sera le taux d'intérêt qu'il devra payer. Ce taux sera déterminé aprés qu'il aura terminé ses études. L'étudiant qui termine cette année paye un intérêt de 8.75%.A ce taux , un prêt de $5600. remboursé dans la période maximum de temps allouée (114 mois) porte un intérêt de $2400.Paiement par mois $70.

LES CAS PROBLEMES.

Les cas problèmes sont difficiles à présenter dans leurs particuliarités.Ce qui va suivre ne touchera que des aspects général s. A partir de la manière de calculer l'épargne d'été on peut voir que l'étudiant du groupe A qui demeure chez ses parents durant l'été est considéré comme ne payant ni loyer ni pension.Malheureusement ce ne sont pas tous les parents qui peuvent garderleurs enfants pour rien.Plusieurs étudiants aident leurs parents en payant leurs chambre et pension à chaque semaine pour diverses raisons: parents ne pouvant pas travailler à cause de maladies ou d'infirmités, mère veuve, parents à leurs retraites,grande famille à faible revenu,etc.

L'étudiant qui n'a pas travaillé parce qu'il est resté aider sa famille soit à la ferme, soit à la maison, est considéré comme s'il avait travailler avec salaire et son épargne d'été est maintenu, même si son seul salaire était sa chambre et pension plus un peu d'argent de poche.

L'étudiant qui a fait $1500 est demandé d'épargné le même montant que celui qui en a fait $3000. Cela crée de la confusion et un peu de jalousie chez celui qui gagne moins. Pour celui qui a gagné plus il peut se permettre des dépenses autres que celles reliées à ses études car il a droit au même montant d' aide de la part du gouvernement, toute autres variables demeurant égales . L'étudiant qui a des personnes à charge soit sont conjoint et/ou des enfants ne reçoit pas plus d'aide de la part du gouvernement provinciale à travers le systême prêt et bourse car ce dernier ne permet aucune dépenses autres que les frais éducationnels de l'étudiant. Si son conjoint et/ou ses enfants n'ont pas de revenu il doit allé demandé de l'aide à l'assistance sociale. Ce dernier organisme prendra comme revenu le prêt et la bourse de l'étudiane avant de faire le calcul de l'aide requise. Par contre un autre assisté-sociale n'aura pas besoin de s'endetter avant de pouvoir recevoir de l'aide. La contribution des parents augmente avec le nombre d'enfants qui fréquente l'université, Deux familles ayant le même revenu et le même nombre d'enfants n'auront pas à contribuer le même montant d'argent pour l'étude de leurs enfants. Example : La famille X à trois enfants agée de 16 ,17 et 18 ans, le dernier fréquentant l'université , et la famille Y à le même nombre d'enfant ayant le même âge mais les deux dernier vont à l'université . La famille Y devra déboursé un montant plus grand que la famille X même si les deux familles ont le même revenu.

Un autre problème survient pour les étudiants du Groupe A. Si leurs parents ont réussi à démontrer au gouvernement que leurs revenus étaient insuffisant pour aider à défrayer le coût des études de leurs enfants aucune contribution ne leur est demandé. Mais si l'étudiant doit s'acheter des lunettes et /ou se faire extraire les dents ou à d'autres dépenses médicales le gouvernement ne l'ajoute pas aux dépenses de l'étudiant . L'étudiant se voit donc obligé de payer lui-même ces dépenses extraordinaires et ce avec un budget restreint. Par contre s'il y avait eu une contribution exigé de la part des parents ces dépenses auraient réduites la contribution calculée et l'étudiant aurait pu obtenir un montant d'aide additionnelle de la part du gouvernement.

Lorsqu'un étudiant est marié et que son conjoint travaille les déductions permise pour le couple sont uniformes. Quant les conjoints demeurent ensemble cela ne cause pas trop de problèmes. Par contre si le conjoint travaille

dans une autre région que celle ou étudie l'autre conjoint , il y a deux logements à payer et des frais de transportation additionnel. Mari et femme aiment bien se retrouver au moins en fin de semaine s'ils ne peuvent se voir sur la semaine. Malheureusement ces cas ne sont pas prévu dans la loi et le couple qui doit défrayer le coût de deux logements plus des frais de transportation ne reçoit

rien de plus que celui qui n'a pas ces dépenses additionnelles, toutes autres variables demeurent égales.

Il existe aussi des cas ou les besoins reconnus selon les critères de calcul dépassent le maximum d'aide sous forme de prêt et bourse qu'un étudiant peut recevoir. Tout besoin au-dessus de $2800 doit être comblée d'une source autre que les parents ,l'étudiant et le gouvernement. Il y a aussi les cas ou les parents refusent de contribuer financièrement à l'étude de leurs enfants. Example : Si le gouvernement juge que les parents peuvent contribuer $800 pour les études de leur fille mais que ces dernier ne crois pas que l'université est pour les filles, l'étudiante se voit privée de $800 dans son budget. Les raisons non financières pour lesquelles les parents refusent d'aider leurs enfants font légions : désaccord avec le choix des cours, de l'université, de leur petite amie, de leur choix de logement, de leur habillement, etc.Mais il y a aussi des raisons financières : la construction ou l'achat d'une maison, l'achat d'une auto. Diverses autres raison sont aussi en jeu: parents alcoolique, ou aimant le luxe. Certains ne veulent plus s'occuper de leurs enfants quand ces derniers ont 18 ou 19 ans . "Ce sont des adultes qu'ils se débrouillent seul comme je l'ai fait" est une remarque fréquente et lourde de conséquence pour plusieurs étudiants.

Gilles Landry,resp.
Aide Financière.
Université de Moncton.

AIDE AUX ETUDIANTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Année	Nombre de Prêt / Nombre de bourses	Montant	Moyenne
1969-70	6911	5,453,890	789.16
	4855	1,472,554	303.12
			1,082.28
1970-71	8010	6,578,090	821.23
	5970	2,015,656	337.63
			1,158.86
1971-72	8121	6,807,370	838.24
	4687	2.091,476	446.23
			1,284.57
1972-73	7560	7,218,413	954.82
	4278	1,900,650	444.28
			1,399.10
1973-74	7080	6,803,724	960.98
	4588	2,118,125	461.67
			1,422.65
1974-75	6978	7,444,630	1,066.87
	4859	2,536,245	521.97
			1,588.84

1975-76 Budget pour bourses prévu :$2,600,000

En 1974-75, l'étudiant devait s'endetter de $ 1,100.00 avant de devenir éligible à une bourse. Cette année, il doit s'endetter de $ 300.00 de plus, soit de $ 1,400.00 , avant de devenir éligible à une bourse.

NEW BRUNSWICK

SCHOOL DISTRICTS

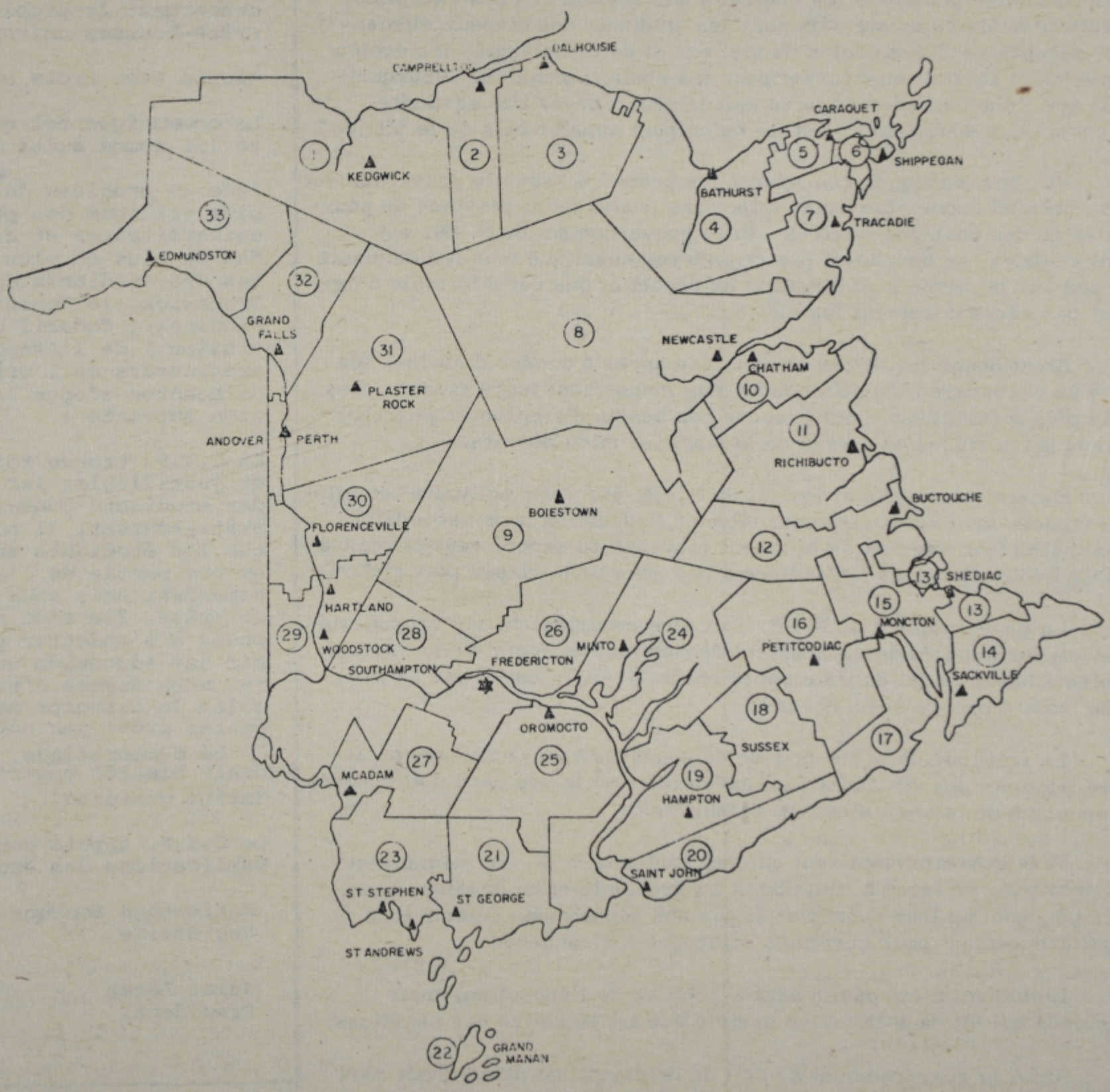

NOUVEAU — BRUNSWICK

DISTRICTS SCOLAIRES

PREPARED BY
DEPARTMENT OF HIGHWAYS
MUNICIPAL ENGINEERING DIV'N
REVISED - FEBRUARY 20, 1975

«APPUIS»

LA SOCIETE DES ACADIENS DU N.-B.
80, RUE CHURCH, MONCTON, N.-B. E1C 4Z2 TÉL. 382-1655

La S.A.N.B. demande au gouvernement provincial d'instaurer la gratuité scolaire pour tous les étudiants universitaires sans exception. Cette gratuité scolaire existe déjà pour les étudiants des niveaux élémentaires et secondaires, des écoles de métiers et de technologie, les écoles d'infirmières et existait auparavant pour les écoles normales. Pourquoi se fait-il que l'étudiant universitaire soit le seul à payer une scolarité pour recevoir une éducation ? Est-ce qu'on peut appeler cela de la justice?

Par ses politiques concernant les prêts-bourses, le gouvernement du N.-B. prétend donner la chance à tous les jeunes de la province de poursuivre des études post-secondaires. Si le gouvernement du N.-B. est vraiment réaliste, ne devrait-il pas considérer aussi que tous les étudiants ne sont pas sur le même pied d'égalité au départ et que cette formule d'égalité n'est pas nécessairement juste.

Etant donné les dettes accumulées après 4 années d'études, les étudiants se découragent de poursuivre plus longuement leurs études. Les étudiants plus fortunés qui n'ont presque pas besoin d'emprunter pourront poursuivre leurs études au niveau de la maîtrise et du doctorat.

Est-ce que le gouvernement du N.-B. par cette politique actuellement en vigueur veut volontairement bloquer l'éducation post-secondaire aux gens moins favorisés ou de la classe moyenne ou encore veut-il rendre accessible l'éducation post-secondaire à des gens de la classe plus riche?

Le gouvernement du N.-B. doit être conscient de ses responsabilités dans le domaine du développement économique et social de la province. Le problème fondamental du développement au N.-B. n'est-il pas un problème de main d'oeuvre spécialisée?

La politique de prêts-bourse du gouvernement encourage seulement une minorité des étudiants à se spécialiser et la province doit souvent avoir recours à de la main d'oeuvre étrangères.

Si le gouvernement veut que les étudiants du N.-B. demeurent dans la province, de façon à contribuer à l'économie et au développement général, pourquoi ne leur donnerait-il pas des subventions comme il le fait si généreusement pour certaines compagnies étrangères.

L'étudiant n'est pas le seul à profiter de l'éducation, mais tout le monde qui vit dans la même société que lui en retire des bénéfices.

Ainsi le gouvernement se doit de défrayer une plus grande part du coût de l'éducation post-secondaire et la gratuité scolaire semble être la seule réponse.

Nous ne préconisons pas pour autant l'abolition du système prêts-bourses. Le gouvernement provincial défrayerait le coût total de la scolarité, et l'étudiant devra ensuite s'occuper de payer son logement, son habillement et ses autres dépenses. Mais il aurait encore accès à un système prêts-bourses, comme c'est le cas actuellement, si il ne réussirait pas à boucler son budget.

Nous réalisons qu'il en coûtera plus cher à la province, mais le gouvernement dispose de tous les moyens pour aller chercher les sommes d'argents supplémentaires requises pour son fonctionnement.

A.P.U.M. NOUVELLES

Procès-verbal réunion du Conseil inter-faculté 21 janvier 1976

4. Autres affaires-Communiqué de presse.

Il fut proposé et appuyé d'émettre un communiqué de presse concernant le problême des prêts-bourses universitaires.

Adopté avec trois abstentions.

Le communiqué tel qu'adopté se lit comme suit:

Face au problême de plus en plus critique des prêts-bourses universitaires et des demandes de plus en plus pressantes des étudiants du Nouveau-Brunswick, le Conseil inter-FAcultés (Conseil d'administration) de l'Association des professeurs de l'université de Moncton adopte la position suivante :

La C.I.F. trouve raisonnables et justifiables les demandes des étudiants concernant les prêts-bourses. Il note en plus que les étudiants acceptent q qu'une partie de l'aide qu'ils demandent soit sous forme de prêts. Ils sont donc disposés à s'endetter pour obtenir une éducation universitaire. Nous sommes d'avis que, selon le principe de chances égales prôné par notre société démocratique, il faudrait bientôt viser à la scolarité gratuite.

La C.I.F. appuie donc les revendications des étudiants.

Marie-Ange Bourque
Secrétaire

Jules Léger
Président.

Le comité provisoire des Jeunes Acadiens de l'Ile du Prince Edouard appuie les revendications de l'Université de Moncton auprès de leur gouvernement. Lettre suivra.

Paul Gallant, Président,
Comité Provisoire des Jeunes Acadiens de l'Ile du Prince Edouard,
7 rue Centrale,
Summerside, P.E.I.

Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick

DIRECTEUR GÉNÉRAL: RONALD LEBRETON · C.P. 712, FREDERICTON, N.-B. · E3B 5B4 · (506)454-2654

N/Réf: 2060-2 & 1040-2-1

Le 5 février 1976

L'honorable Jean-Pierre Ouellette
Ministre de la Jeunesse
Edifice du Centenaire
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.)

Monsieur le Ministre,

Le Conseil d'administration lors de sa dernière réunion a considéré la question du financement de l'éducation supérieure par rapport à l'aide financière accordée aux étudiants.

Les étudiants des universités du Nouveau-Brunswick font actuellement pression pour que le programme d'aide aux étudiants leur soit plus acceptable. Nous reconnaissons les difficultés que rencontreront les étudiants de milieux défavorisés à financer leurs études supérieures et par conséquent souhaitons que votre ministère considèrera leur point de vue dans l'établissement de ses politiques futures.

Nous croyons que tout citoyen doit avoir accès à une éducation de qualité aux niveaux élémentaire, secondaire, post-secondaire universitaire et non-universitaire indépendamment de sa situation économique.

La société toute entière bénéficie du système d'éducation global donc il nous apparait juste que les coûts de l'éducation soient partagés par tous les citoyens et non pas par les seuls parents et étudiants concernés. Ceci dit, nous croyons qu'éventuellement les frais de scolarité devraient être abolis puisqu'ils ne comptent que pour une très petite partie des coûts totaux de l'éducation universitaire et que les citoyens partagent déjà les coûts entiers de l'éducation au niveau des écoles de métiers et des instituts de technologie. En attendant, les politiques de votre ministère devraient être basées sur ces principes: l'intérêt sur les prêts devrait être réduit ou aboli complètement et les programmes de bourses doit être tel qu'il permette à l'étudiant défavorisé non seulement de pouvoir avoir accès à une éducation universitaire mais que les coûts de cette éducation ne le maintiennent pas dans une situation défavorisée sur une période plus ou moins longue.

Nous espérons que vous pourrez trouver une solution qui réponde adéquatement aux besoins des étudiants des universités du Nouveau-Brunswick.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

RONALD G. LEBRETON
DIRECTEUR GENERAL

RLB:gr

cc: L'honorable Hatfield
Jean Cadieux

---

le 27 janvier 1976
C. P. 354
Petit-Rocher, Acadie

M. Gérard Blanchard,
Secrétaire de la F.E.U.M.,
Moncton, N.-B.

Cher monsieur,

Vous trouverez ci-inclus, à titre d'information, le texte d'un communiqué de presse remis aux journalistes au début du mois de novembre 1975.

Le Parti Acadien vous encourage à continuer la lutte que vous avez entreprise et vous réitère son appui inconditionnel.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sincèrement,

Jean-Pierre Lanteigne
Président

TELEGRAMME

L'Association fédérative des étudiants de l'université de Sherbrooke vous appui dans votre lutte au sujet des prêts et bourses et vous manifeste leur solidarité.
Pour une amélioration des services universitaires, unissons-nos efforts.

Daniel Turp,
Association fédérative
des étudiants de l'université de Sherbrooke
(AFEUS)

Nous avons reçu ce télégramme le mardi, 27 janvier, 1976, à 16h.30.

---

le 29 janvier 1976

Honorable Richard Hatfield
Edifice du Centenaire
Fredericton, N.-B.

Les professeurs de francais Université de Moncton appuient revendications des étudiants concernant prêts-bourses.

Le Directeur,
Département d'études françaises
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

le 13 février 1976

L'Honorable Richard Hatfield
Premier Ministre
Edifice du Centenaire
Frédéricton, N.-B.

Monsieur le Premier Ministre,

En conformité avec une résolution passée à l'unanimité lors de sa réunion du 6 février dernier, le Conseil d'administration de l'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton vous invite à porter une attention spéciale aux demandes des étudiants universitaires de notre province.

Nous reconnaissons, Monsieur le Premier Ministre, la gravité de la présente situation économique au plan provincial et national.

Cependant, malgré cette situation de crise, l'éducation doit demeurer notre grande priorité. Nous trouvons donc inacceptable qu'une importante proportion des étudiants de la province soit forcée de s'endetter lourdement et de vivre dans des conditions de pauvreté, pour obtenir ce qu'aujourd'hui on peut appeler une éducation de base.

Monsieur le Premier Ministre, nous osons croire que votre gouvernement prendra les mesures nécessaires pour remédier à cette situation pénible dans les plus brefs délais.

Avec l'assurance de notre collaboration,

Léopold Belliveau
Président de l'A.U.M.

---

le 30 janvier 1976

Honorable Richard Hatfield
Premier Ministre du Nouveau-Brunswick
Edifice du Centenaire
Frédéricton, N.-B.

Monsieur le Premier Ministre,

Je connais depuis longtemps l'intérêt que vous portez à l'enseignement universitaire

Je sais également que la Province et le pays connaissent présentement des jours difficiles sur le plan financier.

Cependant, je vis et travaille de très près avec les étudiants universitaires de la Province depuis plus de vingt ans; je peux donc vous assurer que je trouve leurs demandes concernant les prêts-bourses tout à fait justes et raisonnables.

Cher Monsieur le Premier Ministre, je suis confiant que vous saurez trouver rapidement les solutions qui s'imposent pour corriger une situation qui écrase depuis trop longtemps la grande majorité de nos étudiants.

Avec mes hommages et meilleurs voeux,

Fernand Arsenault,
Professeur titulaire

c.c.: F.E.U.M.

Télégramme envoyé à l'honorable Richard Hatfield.

Le 30 janvier 1976

Honorable Richard Hatfield
Edifice du Centenaire
Frédéricton, N.B.

Nous, les professeurs du département de sciences politiques de l'Université de Moncton appuyons les revendications des étudiants au sujet des prêts-bourses ainsi que les démarches entreprises par eux.

Tran Quang Ba
Philippe Doucet
Gilles Bouchard
Patrick Robardet
Harley d'Entremont

Le 30 janvier,1976

FEUM
159 rue Massey
Moncton.N.-B.

La Société des acadiens du Nouveau-Brunswick tient à réitérer son appui aux étudiants universitaires qui manifestent présentement pour un meilleur système prêt-bourse. Les étudiants continuent de vivre avec de très maigres revenus pendant que l'inflation continue de faire ses ravages . Le gouvernement doit réaliser que les étudiants profiteront beaucoup plus de leur séjour à l'université s'ils ont les moyens financiers pour manger, se loger et se vêtir comme le reste de la population.

Denis Losier
Secrétaire général
La Société des acadiens
du Nouveau-Brunswick
(SANB)

Le 30 janvier,1976

FEUM
U. de Moncton
Moncton. N.B.

(Copie d'un télégramme envoyé ce jour à l'Honorable Richard Hatfield)

Nous, les professeurs du département d'histoire et de géographie de l'université de Moncton trouvons légitimes et fondées les revendications des étudiants et pressons le gouvernement de conclure une entente avec eux.

Département d'histoire
et de géographie
Université de Moncton

Télégramme envoyé à l'honorable Richard Hatfield.

Le 30 janvier 1976

Honorable Richard Hatfield
Edifice du Centenaire
Frédéricton N.B.

Nous,les professeurs du département de sociologie de l'Université de Moncton appuyons les revendications des étudiants au sujet des prêts-bourses ainsi que les démarches entreprises par eux.

Muriel Roy
Serge Côté
Madeleine Trottier
Greg Allain

Le 2 février,1976

FEUM
159 Massey
U.de Moncton

Cher Monsieur
Nous appuyons les demandes de FEUM au premier ministre vis à vis les bourses.

L'Association Jeunesse Fransaskoise
Saskatoon,Sask.

Copie d'un télégramme adressé à l'Honorable Richard Hatfield.

Le 3 février,1976

Nous, les professeurs du département d'éducation physique de l'université de Moncton appuyons les revendications et les démarches entreprises par les étudiants au sujet "prêts-bourses".

Donald Arsenault
Département d'éducation physique
Université de Moncton

Copie de lettre

Cabinet du recteur
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
Canada
Le 3 février,1976

M. Gérard Blanchard
Secrétaire général
Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton
Moncton,N.-B.

Cher Monsieur Blanchard,

J'ai eu l'occasion, lors d'un interview à Radio-Canada le vendredi 30 janvier, d'exprimer mon accord de principe aux revendications de nos étudiants en ce qui touche les prêts-bourses.

Tous ceux qui ont entendu cette émission sont d'accord pour dire que j'ai déjà exprimé la même opinion lors des séances d'information tenues à Moncton l'automne dernier. J'ai , par ailleurs, eu l'occasion d'en parler avec les autorités provinciales.

Je félicite les étudiants d'avoir mener leur action dans l'ordre , la discipline et la dignité. Vous avez fait prendre conscience au public du sérieux de ce preblème et je suis sûr qu'il en résultera du bien.

Bien à vous,
Jean Cadieux
Recteur

Voici une copie du télégramme adressé à:
M. R. Hatfield
Premier Ministre du Nouveau-Brunswick
Edifice du Centenaire
Fredericton,NB

Le 4 février,1976

Le droit à l'éducation ne doit pas être soumis aux disparités régionales économiques. Les étudiants du Nouveau-Brunswick ont droit à l'éducation et leurs revendications sont justes et ne représentent que le minimum nécessaire à la protection de leurs droits à l'éducation et à la création d'un climat favorable à l'étude.

Nous vous prions d'intervenir plus positivement en acquiesçant aux demandes des étudiants.

Léandre Desjardins
Directeur
Département de psychologie
Université de Moncton

Le 4 février,1976
FEUM
U. de Moncton
Moncton,N.-B.

A tous les étudiants francophones du Nouveau-Brunswick:

Suite à vos démarches auprès des gouvernements pour obtenir un meilleur système de prêts-bourses, je désire vous appuyer haut la main. Je crois qu'il est à peu près temps que les gouvernements fédéral et provincial se "déniaisent" afin que les étudiants aient dains de cause. Lachez pas. Continuez le combat.

Pierre Godin
Maire
Petit-Rocher

Communiqué reçu de Réjean Paulin, directement de Fredericton, le 4 février,1976

Trente étudiants sur 100 de Shippagan ont eux-mêmes organisé une collecte dans la ville de Shippagan et sont montés à Fredericton.
Félicitation pour le bel entreprise'.

Paroisse Saint-Charles Borromée.
Saint-Charles(Kent),N.B.
Le 4 février,1976.

Le conseil paroissial de St-Charles de Kent,croit devoir informer les membres du gouvernement Hatfield qu'il appuie fortement les revendications de la Fédération des étudiants universitaires du Nouveau-Brunswick auprès du gouvernement.

Nous désirons que l'on apporte une attention immédiate à leurs justes demandes.

Bien vôtres,
Le Conseil Paroissial
par:Louis Robichaud,
président.
Herculine LeBlanc,
f,m,a,secrétaire.

Un autre télégramme reçu de Terre-Neuve se lit comme suit: excusez les erreurs de français: n'oubliez pas que c'est l'intention qui compte:

Le 5 février,1976

Nous vous souhaitons une bonne chance à propos de vos projets. N'oubliez pas un mauvais était pour Mr. Hatfield. Nous avons d'accord avec vous. Bonne chance.

Bud Cowan
NFLD Caucus Chairman
Atlantic Federation Students

(Note: Nous croyons que leur note au sujet de M. Hatfield veut dire qu'ils attribuent Hatfield de Mauvais.)

Honorable Richard Hatfield,
Edifice du Centenaire,
Frédéricton,N.B.

Monsieur le premier ministre,
D'abord comme parents et ensuite comme association se sentant responsable envers les femmes et surtout les mères de famille,l'exécutif de l'Association provinciale des Dames d'Acadie désire appuyer les étudiants dans leurs revendications telles qu'exprimées publiquement au sujet des prêts et bourses.

Les Dames d'Acadie oeuvrent dans tous les coins de la province.

L'Association provinciale des Dames d'Acadie.

Marguerite LeBlanc
secrétaire-correspondante
142 rue Arran,
Campbelton,N.B.

Le 6 février,1976

VILLAGE DE BERTRAND

Bertrand
Nouveau-Brunswick

Télégramme le 08 février 1976

Honorable Richard Hatfield,
Premier Ministre
Honorable Jean-Pierre Ouellet,
Ministre de la Jeunesse

La Municipalité de Bertrand a pris connaissance des demandes formulées par les étudiants de l'Université de Moncton relativement à un système de prêts-bourses plus équitable et désire par la présente y manifester son appui.

Nous estimons que même si la majorité des étudiants qui doivent recourir à ce programme pour poursuivre des études supérieures au Nouveau-Brunswick sont des acadiens, ce n'est pas une raison suffisante pour refuser de modifier un système qui préconise l'endettement indû de l'étudiant universitaire.

La Municipalité de Bertrand
C. P. 119, Bertrand, N.-B.

Copie: F.E.U.M.,
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

TELEGRAMME. 8 fév. 76.

L'exécutif de la Société Historique Acadienne trouve justes et fondées les revendications des étudiants concernant les prêts-bourses stop Nous pressons le gouvernement d'en arriver,malgré les contraintes budgétaires,à une entente avec les étudiants.

---

915 rue Ste-Anne
C. P. 70
Bathurst, N.-B.

04/02/76

La F.E.U.M.
159, ave Massey
Moncton, N.-B.

Nous, le Conseil Etudiant de l'Ecole Secondaire Népisiguit de Bathurst, appuyons les recommandations faites par la Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton auprès du gouvernement provincial.

Charles Guérette
Président du C.E.E.S.N.

24

Fédération des étudiants de l'université de Moncton.

**Confrères étudiants, nous vous offrons notre solidarité dans vos démarches auprès de votre gouvernement.
Nous vous félicitons pour votre tentative de rendre l'éducation post-secondaire plus accessible tout en réduisant le lourd fardeau financier qu'on vous impose.
Nous espérons que le ministère responsable prendra en considération vos demandes et modifiera avec votre aide sa politique d'aide financière.**

Vous avez tout notre support moral.

Signé: Fédération des étudiants de l'université d'Ottawa

Jacques Leduc, Président

Tous les professeurs du Département d'Art Dramatique de l'Université de Moncton appuyons les revendications et les démarches des étudiants relatives aux prêts-bourses.

Copie du télégramme envoyé à l'honorable Richard Hatfield.

Professeurs philosophie Université de Moncton,appuient revendications des étudiants concernant prêts-bourses.

Appuyons revendications des étudiants de l'Université de Moncton.
Samuel et Anne-Marie
Arsenault
Professeur
Université de Moncton

Impossible d'arrêter nos activités étant donné l'approche des séries éliminatoires. Nous accordons tout notre support dans vos démarches.

L'équipe de hockey
Les Aigles Bleus
Université de Moncton

Les étudiants du Collège Ste-Anne supportent les étudiants du Nouveau-Brunswick dans leurs efforts concernant les prêts du gouvernement. Bonne chance
Association Générale des Etudiants
Collège Ste-Anne

Nous les professeurs du Département de Génie de l'Université de Moncton, appuyons les étudiants dans leurs revendications au sujet des prêts-bourses et prions le gouvernement de considérer leurs demandes favorablement.

Nous, l'Association francophone des étudiants du secondaire du Nouveau-Brunswick, nous déclarons solidaires aux revendications des étudiants du Nouveau-Brunswick concernant la question des prêts-bourses. Etant donné que nous serons les prochaines victimes, vous pouvez être assurés de notre appui moral, voire financier si nécessaire.

Nous considérons que ce que vous demandez est le strict minimum et que nous menons une lutte de front.

Que justice soit faite.

PS: Copie envoyée ce jour à l'Honorable Premier Ministre Richard Hatfield, Fredericton, N.-B.

Télégramme envoyé à l'Honorable Richard Hatfield.

M. Le Premier Ministre.Les étudiants de l'Université du Québec à Montréal,dénoncent fermement la politique rétrograde de votre gouvernement en matière de prêts et bourses.Conséquemment nous appuyons les revendications démocratiques de nos confrères de l'Université de Moncton.

Association général des étudiants de l'Université du Québec à Montréal.

Appuyons les étudiants de l'Université de Moncton. Encourageons fortement leur prise de position. L'éducation un droit et non un privilège.

Direction Jeunesse Ontario.

Les étudiants de l'Université de Sherbrooke vous appuient dans votre lutte au sujet des prêts-bourses et vous manifestent leur solidarité.

Pour une amélioration des services universitaires, unissons nos efforts.

Daniel Turp

RESUME D'ARTICLES

Plusieurs médias d'information nous ont témoigné de l'intérêt tout au long de la manifestation. Nous voulions faire un résumé des articles de différents journaux parus pendant nos actions. Cependant, lors de l'évacuation soudaine plusieurs journaux ont été perdus nous mettant dans l'impossibilité de faire un résumé impartial et complet.

La plupart des mass-média rendirent des reportages objectifs même que certains d'entre eux nous ont accordé leur appui. En passant nous voulons souligner le bienfait que nous avons retiré de tels reportages.

Cependant Margaret Lahey, reporter de ATV, rendit un reportage négatif, désobligeant et surtout mal fondé à notre égard dimanche soir le 8 février à la télévision quand elle a affirmé gratuitement que les étudiants chantaient et dansaient sur l'autel de l'église où nous avions été chaleureusement accueillis. Ce reportage malgré qu'étant faux, choqua une grande partie de la population mais souleva aussi des étudiants qui ne comprenaient pas le but d'un tel affront. Heureusement, le père J. Dolan qui nous avait hébergé démenti ces paroles insidieuses publiquement et invita Margaret à faire des excuses aux étudiants qui n'avaient jamais manqué de respect dans l'église. Ce qui n'est toujours pas fait...

Actuellement, Margaret Lahey a refusé l'invitation de passer à l'émission I.D. au poste de ATV; émission qui aurait pour but de justifier ses allégations injurieuses vis-à-vis des étudiants. Un représentant étudiant avait aussi été invité pour la même occasion, celui-ci a déjà accepté et n'attend plus que le bon vouloir de Mlle. Lahey...

CRITIQUE POLITIQUE...

Etant donné la position du gouvernement du N.B. face au problème des prêts bourses on peut se demander quels sont les priorités du gouvernement.

Jusqu'à présent l'excuse principale du gouvernement pour ne pas accéder à nos demandes est la situation économique précaire dans laquelle nous vivons. L'inflation existe et cela on ne peut le nier. Mais ce que Monsieur Hatfield semble oublier c'est que cette situation inflationniste touche les étudiants autant que le reste de la population. De plus, les mesures anti-inflationnistes du gouvernement fédéral touchent les étudiants puisque les programmes perspective jeunesse n'existent plus. Ces programmes constituaient une source de revenu importante pour les étudiants durant les mois d'été.

Pour ce qui est de la facon de trouver de l'argent on Peut se demander si le gouvernement fait un effort réel. Lorsqu'il s'agit d'investir dans des compagnies tel que la Bricklin qui a couté 20 millions de dollars aux contribuables du N.B. et dans la Brunswick Mills qui risque de détruire les petites scieries du Nord-Est et qui n'est pas assuré d'être rentable, le gouvernement n'hésite à débourser de grosse somme d'argent.

Avant l'élection de l'an dernier Hatfield rencontrait des étudiants de U.N.B. et promettait une diminution des prêts et une augmentation des bourses. Est-ce que Hatfield ne peut tenir ses promesses?

Pour ce qui est des mesures anti-inflation du gouvernement Hatfield on peut se demander quel services elles touchent. Il y a présentement coupure dans le domaine hospitalier. Cependant le gouvernement trouve de l'argent pour un avion au coût de 1.5 millions de dollars.. Est-ce que le gouvernement veut détruire des droits de la population dans le domaine de la santé et de l'éducation?

Presbytère St.-Dunstan's
621 rue Brunswick
Fredericton, N.-B.
Canada E3B 1H7

AUX PAROISSIENS DE ST.-DUNSTAN ET AUX CITOYENS DE FREDERICTON

Des étudiants universitaires de partout à travers la province ont eu accès à l'église St.-Dunstan dimanche et lundi dernier. Puisque cet évènement reçut tant de publicité et fut jusqu'à un certain point mal interprété, je crois devoir vous offrir une explication.

Lorsque j'ai accordé la permission aux étudiants de se servir de notre église dimanche après-midi, on était en train de les expulser de l'édifice du Centenaire, au beau milieu d'une tempête de neige; quelques-uns étaient sans manteaux d'hiver, d'autres grelottaient de froid en essayant de se réchauffer au moyen de couvertures, et aucun moyen de transport n'était alors visible ou, à mon avis, même probable. Le centre Monsignor Boyd était occupé. Le seul endroit libre où ils pouvaient se réfugier était notre église. J'ai donc répondu favorablement aux demandes des aumôniers universitaires et je leur ai dit de faire entrer les étudiants dans l'église jusqu'à ce que l'on aie vu ce qui pouvait être fait.

Au cours des siècles nos églises furent souvent des endroits de refuge pour les gens en détresse. Un exemple de ceci est l'ouverture des églises et des édifices religieux aux victimes de la récente tempête à Saint Jean. Je crois que les évènements de ces derniers jours constituent une situation semblable.

Une fois que l'ordre fut rétablie, j'ai travaillé conjointement avec les représentants étudiants, les aumôniers universitaires et les représentants gouvernementaux afin que les étudiants puissent quitter la ville paisiblement.

Mon intention était de faire tout mon possible pour éviter toute confrontation ou possibilité de violence avec tout les dangers que ceci impliquerait pour la propriété et la personne de nos citoyens et des étudiants eux-mêmes. Le retour tranquille des étudiants à Moncton fut organisé pour lundi soir. Pour ceci je félicite les étudiants et le gouvernement.

Je n'ai jamais eu l'intention de prendre parti dans ce différend. Mes intérêts étaient simplement de sauvegarder la paix dans notre communauté et de promouvoir la sécurité de nos citoyens et celle de nos visiteurs.

J'ai passé la plupart du temps avec les étudiants dans l'église. Il y avait toujours des adultes présents et leur conduite dans notre église fut respectueuse et recommandable en tout temps.

Je dois maintenant être jugé de mes actions par mes paroissiens et par la population en général.

J'espère que vous me jugerez d'après les directives qui nous sont données par la Bible et par l'esprit de la vie de Jésus que doivent incarner mes actions. Tout spécialement je vous demanderait de méditer la parabole du bon samaritain (Luc 10/25-37), le commandement de notre Seigneur d'abriter les sans refuge et de recevoir l'étranger (Mathieu 25/31-39) et les paroles du Christ lui-même:

"BIENHEUREUX SONT CEUX QUI LUTTENT POUR LA PAIX
CAR ON LES APPELERA FILS DE DIEU"
(Mathieu 5/18)

Je comprends que certains d'entre vous sont bouleversés et je vous en demande pardon. Je ne vous demande que d'essayer de comprendre que j'ai agi de mon mieux suivant les directives de ma conscience et selon les coutumes de notre église au cours des siècles.

Veuillez croire à l'expression de mes sentiment les plus sincères.

Jack Dolan,
Curé

10/02/76

26

f.e.u.m.

Réunion spéciale

Jeudi le 12 février 1976

R-221 Edifice des Sciences

Présents:

Bernadette Landry, Sc. Domestiques
Camille McLaughlin, Administ.
Guy Landry, Sc. Soc. et Comp.
Denise Ouellet, Sc. Infirmières
Luc Daigle, Sc. de l'Educ.
Pierre LeBlanc, Arts
Gabriel LeBreton, Sciences
Gérard Blanchard, Sec. Général

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Luc Daigle et appuyé par Denise Ouellet que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté

2. Nomination du Comité Central

Il est proposé par Pierre LeBlanc et appuyé par Bernadette Landry qu'on accepte l'organigramme de l'assemblée cet après-midi pour la manifestation des prêts-bourses.

Adopté

3. Cotisation '76-'77

Gérard Blanchard suggère que le point 6 aille au même point que cotisation. Consentement de la table.

Il est proposé par Gérard Blanchard et appuyé par Luc Daigle que la cotisation des étudiants '76-'77 soit augmentée de $5. et qu'elle soit partagée également entre la F.E.U.M. et les facultés à partir de '77-'78. Pour l'année '76-'77, cette augmentation ira s'ajouter au budget de la F.E.U.M.

Adopté

Budget tablé pour la prochaine réunion de la F.E.U.M.

4. Il est proposé par Guy Landry et appuyé par Bernadette Landry que le conseil d'administration de la F.E.U.M. juge que les étudiants ne soient pas encore prêts à reprendre leurs cours et que la F.E.U.M. se réserve le droit de donner aux étudiants vingt-quatre heures à l'avance au moins la date, le jour et l'heure que les cours reprendront.

Adopté Pour (7) Contre (1)

5. Corps de Police Etudiant

Il est proposé par Guy Landry et appuyé par Gérard Blanchard que dorénavant les membres du C.P.E. soient payés au taux de $2.30 l'heure.

Adopté

Il est proposé par Camille McLaughlin et appuyé par Gérard Blanchard que dorénavant le Kacho paie directement le C.P. E.

Adopté Pour (7) Abstention (1)

6. Poste vacant - deuxième lecture

Proposition faite le 29 septembre 1975

Il est proposé par Guy Landry et appuyé par Gérard Blanchard l'amendement suivant: que ce soit un poste non élu par suffrage universel

Adopté Pour (6) Contre (1) Abstention (1)

7. Information par le Secrétaire Général

Il est proposé par Pierre LeBlanc et appuyé par Bernadette Landry que le Secrétaire Général communique avec M. Cadieux et qu'il explique l'ambiguïté de sa lettre et qu'on précise que les étudiants veulent le drapeau acadien en permanence.

Adopté

8. Affaires pressantes

Mise en candidature pour le Secrétaire Général

Il est proposé par Pierre LeBlanc et appuyé par Luc Daigle que la période de mise en candidature du Secrétaire Général soit réouverte aussitôt que les cours redeviennent normaux.

Adopté Pour (6) Contre (1) Abstention (1)

Il est proposé par Camille McLaughlin et appuyé par Luc Daigle que la période de mise en candidature pour le poste de secrétaire général soit du 1 au 15 mars, que la période de cabale soit du 16 au 30 mars et l'élection le 31 mars.

Adopté Pour(7) Abstention (1)

Il est proposé par Guy Landry et appuyé par Denise Ouellet qu'à tous les postes élus par suffrage universel, que le président d'élection le rende public aussitôt qu'il le reçoit et que ceci soit pour la prochaine élection.

Adopté Pour (4) Contre (2) Abstention (2)

Pierre LeBlanc propose Paul-Emile Mallet comme président d'élection. Appuyé par Gérard Blanchard

Adopté

Lettre au Bureau des Gouverneurs

Il est proposé par Bernadette Landry et appuyé par Pierre LeBlanc que la F.E.U.M. adresse une lettre au Bureau des Gouverneurs exprimant l'importance que les étudiants accordent aux démarches qu'ils entreprennent présentement pour sensibiliser la population au sujet du problèmes des prêts et bourses et par conséquent, qu'on recommande que les cours ne reprennent que lorsque ce travail sera fini.

Adopté Pour(5) Contre (1) Abstention (2)

9. Ajournement

Il est proposé par Gérard Blanchard que la réunion soit ajournée.

Gérard Blanchard,
Secrétaire Général

CONFERENCES

C O N F E R E N C E
de René Levesque annulée

Le Service des Loisirs socio-culturels désire informer la communauté universitaire d'un changement au programme. La conférence de René Levesque, chef du Parti Québécois, n'aura pas lieu le 16 février tel qu'annoncé tout récemment dans certains journaux. Il est possible qu'elle ait lieu un peu plus tard dans le semestre.

Vincent Bourgeois, responsable
Loisirs socio-culturels

RENCONTRE

Il y aura rencontre des personnes intéressées au Viet-Nam, mercredi, 18 février, 20h.00, local 420, Taillon.

Jacques Lapointe de l.E.U.M.C. sera présent pour discuter d'une demande d'aide provenant de l'Université de Hanoi.

Tous les intéressés sont bienvenus.

OPINION À ETUDIER

Etudiants de l'Université de Moncton

le 11 février 1976

Chers confrères,

Depuis longtemps avais-je l'intention de vous faire part de mes propres opinions au sujet de la manifestation pour les prêts et bourses. Maintenant, j'aimerais me prononcer sur les évènements prochaines de la manifestation.

"Nous ferons une chose à la fois", ce fut les mots de Gilles Beaulieu lors de la dernière réunion qui s'était déroulée à Frédericton lundi Passé, le 9 février, 1976. Eh bien, nous devrions exactement faire ce qu'il nous a dit. Notre travail à Frédericton est terminé mais à vous dire la vérité, notre travail ici à Moncton débute..

C'est vrai, nous ne pouvons faire deux choses à la fois. C'est soit les cours ou la manifestation. Si vous avez Peur pour votre semestre et que vous voulez les cours, Oublions complètement la manifestation mais si que la manifestation se continue, il est primordiale que nous commencions à travailler dès maintenant.

Pendant les prochaines journées, il serait favorable de faire pression sur le gouvernement mais vue d'un angle différent. A mon avis, il serait peut-être bon d'avoir deux avocats à notre disposition en tout temps; de demander à des étudiants d'aller ramasser des fonds des Messieurs de Moncton à qui nous faisons vie facile; d'aller à chaque école secondaire, polyvalente, collèges et Universités et de leur demander d'annuler les cours jusqu'à la fin des négociations afin de mouvementer la décision du gouvernement et d'aider nos propres négociateurs. Moi-même, je suggérerais des groupes de quatre étudiants par institution.

La raison pour laquelle je fais cette proposition est que nous devons avoir l'appui de tous les étudiants de la province avant que les citoyens ne se prononcent vraiment. D'autre part, des rapports devront être faits à tous les jours et que l'intermédiaire de la presse et de la télévision en soit informée de temps à autre pour avertir la province que nous sommes toujours en train de nous défendre pour nos droits. Cela devrait se Poursuivre jusqu'à ce que nous ayons satisfaction du gouvernement.

Un étudiant de l'Université de Moncton

P. S. Pour tous ceux qui ne croient pas en cette manifestation

Je ne suis pas du Nouveau-Brunswick mais je peux vous dire "vaut mieux perdre une session que de perdre son nom". Matière à réflexion...

Salut à tous mes camarades étudiants particulièrement à ceux qui étaient à Frédéricton

Je m'adresse à vous qui étiez présents aux treize jours. Comme moi, vous avez dormi sur le plancher, avec lumières ouvertes, donné votre dernière cigarette, divisé un orange en 4, enfin tout. Pour toutes ces choses et toutes les autres qui se sont passées, j'aimerais bien que la F.E.U.M. rappelle tous ces souvenirs et tous les autres qui vont s'additionner car la lutte n'est pas finie.

1. - changer son nom de: "Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton"

   à

   "Fraternité des Etudiants de l'Université de Moncton"

2. - Pour rappeler plus fortement nos conditions: vivre la même chose pendant 24 heures. Cet événement arrivera une fois l'an et j'espère jusqu'à l'abolition de l'Université de Moncton (qui pour une chose demeurera longtemps).

Même ici, on lâche pas, douze jours ce n'était rien, mais nous allons continuer pour gagner.

Ce n'est qu'un début par la solidarité, ensemble nous vaincrons.

Fernand Fortin

CINÉ-CAMPUS

LA FETE A JULES (HOME SWEET HOME)

17,18,19 février

Belgo-français 1973.
Comédie de moeurs réalisé par Benoît LAMY.
Principaux interprètes:
Marcel JOSZ, Elise MERTENS, Jane MEURISSE.
90 minutes.

La police recherche...Jules KLAS, septante-et-un an, un mètre 70, pensionnaire au home Ste-Marguerite. Lors de sa disparition, le prévenu portait un pantalon marron et un complet Prince de Galles. La police informe que le disparu ne jouit pas de la plénitude de ses facultés. Toute information doit être fournie à la police de Bruxelles.

Mais que fait-il, Jules?

Jules a quitté son hospice parce qu'il en avait marre. A soixante-et-onze ans, on peut bien se permettre une petite escapade, peut-être la dernière, avec des copines... de son âge.

D'un côté, l'autorité avec la directrice, le chef de police et les espionnes. De l'autre, les pensionnaires de l'hospice qu'on réglemente et punit, à qui on défend et impose et que l'on va jusqu'à injurier. Et cela donne une comédie parfois grave, mais surtout belle et chaleureuse sur ce troisième âge silencieux et ignoré.

Et si vieillesse pouvait?...

EMPLOIS

LISTE DES EMPLOYEURS VENANT SUR LE CAMPUS DURANT LES PROCHAINES SEMAINES. POUR UNE ENTREVUE OU TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT, VOUS ETES PRIES DE VOUS PRESENTER AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE SUR LE CAMPUS LE PLUS TOT POSSIBLE.

16 fév. District Scolaire #21, 22 & 23(St-Stephen)-Prof. de Français - langue seconde

18 fév. Le Conseil d'Education de Carleton(Ottawa)-Prof. de Français(immersion totale), Français conversationel, Français intensif

8 mars Conseil Scolaire District #14,16,17-B.Ed., Arts Ind., B.Musique, B. Ed. Commercial, Educ. Phys.

22 mars Alberta Catholic School Trustees' Assoc.-toutes les disciplines

26 mars Roman Catholic School Board-Labrador

La Commission Scolaire Régionale de la Péninsule-psychologie et Orientation.

La Commission Scolaire Régionale de la Côte Nord-psychologie & anglais

Gendarmerie Royale du Canada-B.Sc.(préférablement en biochimie ou chimie organique ou biologie)

W. M. Eisenberg & Co.(Candidats au C.A.)

Les Commissions Scolaire ci-dessous énumérées invitent les finissants intéressés à un poste d'enseignant dans leur district à leur soumettre une demande d'emploi, les formulaires sont disponibles à notre bureau:

- District Scolaire #2 (Campbellton, N.-B.)
- District Scolaire #6 (Shippagan, N.-B.)
- District Scolaire #11 & 12 (Richibouctou, N.-B.)
- District Scolaire #13 (Shédiac, N.-B.)
- District Scolaire #15 (Moncton, N.-B.)
- District Scolaire #18 & 19 (Hampton, N.-B.)
- District Scolaire #20 (St-Jean, N.-B.)
- District Scolaire #25 (Oromocto, N.-B.)
- District Scolaire #26 (Fredericton, N.-B.)
- District Scolaire #28 & 29 (Woodstock, N.-B.)
- District Scolaire #30 & 31 (Perth, N.-B.)

- Unité Scolaire #2 (Summerside,I.P.E.)
- Unité Scolaire #3 (Charlottetown, I.P.E.)
- Unite Scolaire #5 (Abram Village, I.P.E.)

- Stormont, Dundas, & Glengarry County Board of Education (Cornwall, Ontario)
- Le Conseil Scolaire d'Ottawa
- Le Conseil d'Education de Sudbury(Sudbury, Ont.)-Arts, Arts Dramatiques, Bio., Phys., Math Educ. Phys., Educ., Arts Ind., Educ. Commerciale, Sc. Dom.

-Labrador East Integrated School Board(Goose Bay, Labrador)

- Acadia School Division #59 (Oyen, Alberta)
- Edmonton Public School Board

- District Scolaire #59 (Peace River South) Dawson Creek, Colombie-Britannique

---

- Ministère de l'Education des Territoires du Nord-Ouest

SEANCES D'INFORMATION

18 fév.-Le Conseil d'Education de Carleton(Ottawa) 9h00 a.m. local 436 Taillon

26 mars-Roman Catholic School Board(Labrador) 9h00 a.m. local 436 Taillon

EMPLOIS D'ETE

-Parcs Provinciaux du N.-B. (Interprete/Naturaliste)

-Jasper Park Lodge, Jasper, Alberta

-La Commission d'Energie du N.-B.

-Ministère de la Transportation(N.-B.)

-Ministère du Tourisme, I.-P.-E. Date limite: 5 mars, 1976

-Parc Kouchibouquac-Date limite: 28 février (Postes restreints aux résidents de Kent)

-Bureau de poste

-Centre de Main-d'Oeuvre pour Etudiants

POSTES D'ASSISTANT(ES) AU SERVICE DES LOISIRS SOCIO-CULTURELS

ENDROIT:

Vie Etudiante, Service des Loisirs Socio-Culturels, sous la responsabilité de Vincent Bourgeois.

PERIODE:

Minimum de dix heures par semaine pour 30 semaines entre le 23 août 1976 et le 29 avril 1977.

REMUNERATION:

$1,000

NOMBRE DE POSTES:

Deux (2)

FONCTION GENERALES:

Travailler en collaboration avec le responsable du Service des loisirs socio-culturels.

S'occuper d'un domaine spécifique et également collaborer à la réalisation de certaines tâches en la demande du responsable du Service.

FONCTIONS SPECIFIQUES:

POSTE I

Collaborer avec le responsable du Service à la planification, l'organisation et la réalisation du programme de la saison Ciné-Campus pour l'année 1976-77.

POSTE II

Collaborer avec le responsable du Service à la planification, l'organisation et la réalisation du programme des ateliers socio-culturels pour l'année académique 1976-77.

Les candidats(es) intéressés (ées) doivent faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae complet à Vincent Bourgeois, Service des Loisirs Socio-Culturels, Vie étudiante, avant le 11 mars 1976.

N.B.

Préciser pour quel poste (I ou II) la candidature s'applique en ajoutant ses raisons ou qualifications particulières pour remplir ce poste.

Les candidats(es) choisis devront accepter de s'initier au travail en mars et avril 1976.

Pour d'autres renseignements, veuillez vous adresser à Vincent Bourgeois, poste téléphonique 858-4271, local 300-4 Taillon.

nouvelles

LES ARTS DU SPECTACLE EN TOURNEE AU NOUVEAU-BRUNSWICK RECOIVENT L'AIDE DE L'OFFICE DES TOURNEES

L'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada annonce que deux ateliers à l'intention des organisateurs de tournées de spectacles auront lieu simultanément, l'un en anglais, l'autre en français, à Fredericton du 2 au 4 avril 1976, à l'hôtel Lord Beaverbrook. Ces ateliers, organisés avec la collaboration de la division des Affaires culturelles du Nouveau-Brunswick ont pour objectif principal de stimuler les tournées de spectacles dans la province en développant l'expertise des organisateurs locaux.

Les personnes, groupes et organismes qui s'intéressent à la présentation et à la promotion de spectacles dans leur communauté sont invités à participer à ces ateliers. Les principaux aspects de la présentation de ces spectacles seront examinés et étudiés au cours des ateliers pendant lesquels, d'autre part, des experts invités par l'Office des tournées traiteront de questions comme le marketing des arts du spectacle, le sondage du marché, la programmation, le budget et le financement ainsi que les politiques fédérales et provinciales dans le domaine des arts.

"La formule que nous avons élaborée pour ces ateliers permet à des particuliers et à des groupes de se rencontrer afin de discuter des problèmes auxquels ils doivent tous faire face lorsqu'ils organisent une tournée et présentent un spectacle." disait John Cripton, administrateur général de l'Office des tournées. "Les ateliers ont donné de bons résultats dans d'autres régions du Canada et, à la demande de la division des Affaires culturelles du Nouveau-Brunswick, nous organiserons des ateliers de ce genre à Fredericton. Ce sera là une étape importante dans la mise sur pied d'un système permettant aux troupes de spectacle de faire des tournées dans la province."

En discutant de ces ateliers, John Saunders, directeur aux Affaires culturelles du Nouveau-Brunswick, disait: "La division des Affaires culturelles souhaite vivement promouvoir plus intensément les tournées des arts du spectacle dans la province et pense que les ateliers permettront aux participants de mieux comprendre les problèmes liés à l'organisation d'une tournée. Nous espérons que tous les intéressés qui désirent participer aux ateliers se mettront en rapport avec la division des Affaires culturelles ou avec l'Office des tournées."

L'Office des tournées présentera au cours de ces ateliers, un spectacle spécial, auquel les participants aux ateliers et le public sont invités à assister et qui mettra en vedette des artistes canadiens de renom, originaires du Nouveau-Brunswick et d'autres régions du Canada. Ce spectacle aura lieu au Playhouse le 4 avril à 14 heures.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec John Saunders, division des Affaires culturelles du Nouveau-Brunswick, au (506) 453-2555
ou
Krystyna Szymanski, Office des tournées du Conseil des Arts du Canada, au (613) 238-7413.

Mlle Lorraine Léger, professeur au Département des études françaises à la Faculté des arts de l'Université de MOncton a récemment obtenu un doctorat es lettres, spécialisation folklore, de l'Université Laval. C'est à la suite de recherches dans son comté d'origine que Mlle Léger a écrit sa thèse intitulée, "Les sanctions populaires dans le comté de Kent au Nouveau Brunswick."

Elle détient également une maîtrise ès arts (français) de l'Université Laval (1967) et un baccalauréat ès arts de l'Université de Moncton.

Sa carrière dans l'enseignement du français aux élèves du secondaire a débuté dans les écoles publiques des comtés de Gloucester, Kent et Westmorland. Après y avoir enseigné dix ans, on la retrouve pendant quatre ans au Collège Notre-Dame d'Acadie et, durant le même temps, à l'école Normale de Moncton.

En décembre 1972, Mlle léger se joint au corps professoral de l'Université de Moncton à la suite de l'intégration de l'Université et de l'école Normale.

A l'Université, elle donne des cours de folklore et de langue et assume pendant deux ans la direction de la section folklore au Centres d'études acadiennes.

Durant les années qui viennent de s'écouler, Mlle Léger a animé de nombreux séminaires et donné des cours sur le folklore notamment l'été dernier lors du stage du Conseil canadien des arts populaires et à l'Ile-du-Prince-Edouard pour le compte de l'Education permanente de l'Université de Moncton.

Outre les recherches faites pour sa thèse, Mlle Léger en a entreprises plusieurs en folklore dans les Maritimes, aux Iles-de-la-Madeleine et en Gaspésie. De plus, elle a effectué diverses recherches pour le Centre d'études acadiennes.

BOURSES

Bourse Taylor Statten Memorial Fellowship.

Valeur: $1,000.

Endroit: au choix du candidat

Domaine: au niveau gradué dans des études reliés au service de la jeunesse.

Date limite: le 1 mars 1976

Formules d'application:
The Office of Student Awards
Room 107
Simcoe Hall
University of Toronto
Toronto, Ontario
M5S 1A1

Bourse de perfectionnement du Nouveau-Brunswick

Bourses de recherche: $3,000.
Bourse d'étude: $1,500.

Domaine d'étude: maîtrise, doctorat, médécine, art dentaire, médécine vétérinaire ou droit.

Endroit: au choix de l'étudiant.

Condition: être résident du N.- B.

Formules d'application:

Service d'aide financière
315 Taillon

ou

Directrice de l'aide aux étudiants
Ministère de la Jeunesse
Edifice du Centenaire
Frédéricton, N.-B.
E3B 5H1

Bourses d'études et de perfectionnement de l'Enseignement supérieur pour l'année 1976-77.

Pour les Québécois seulement.

Domaine d'étude: Tous au niveau de la maîtrise, du doctorat et post doctorat.

Date limite: le 29 février 1976.

Formules de demande et renseignements: Service d'aide financière au 315-Taillon

ECHECS

TOURNOI D'ECHECS

12-14 Mars 1976 Moncton Ouvert (YMCA)
20-21 Mars 76 Miramichi ouvert (Frédéricton)
24-25 Avril 76 Comté Gloucester Ouvert (Bathurst)
24-25 Avril 76 Comté Kings Ouvert (Moncton)
22-24 Mai 76 Championnat Fermé du N.B. (Campbellton)

3è TOURNOI D'ECHECS INTERCOLLEGIAL DE L'ATLANTIQUE

28-29 Février, et 1er Mars Chambre 26, S.U.B., UNB, Frédéricton

Ceci est un événement annuel ouvert à tous les Collèges et Universités des Provinces Atlantiques. Les équipes doivent être formés de quatre étudiants à temps plein ou partiel.

Cédule: Ronde 1 et 2, Samedi 28 Février 2PM et 7PM. Ronde 3 et 4, Dimanche 29 Février 10 AM et 6PM. Ronde 5, Lundi 1er Mars 9AM.

Ce tournoi sera coté par la Fédération Canadienne des Echecs (F.C.E.). Les résultats seront envoyés à cet organisme pour publication dans le Bulletin de la Fédération. A noter que tous les participants doivent être menbres de la F.C.E. Des cartes de menbres seront disponibles sur le site du tournoi. ($5.00/an pour les 17 ans et moins et $7.00/an pour les 18 ans et plus. Tous ceux intéressés à faire partie de l'équipe, contactez Pierre Maheux à 855-6613

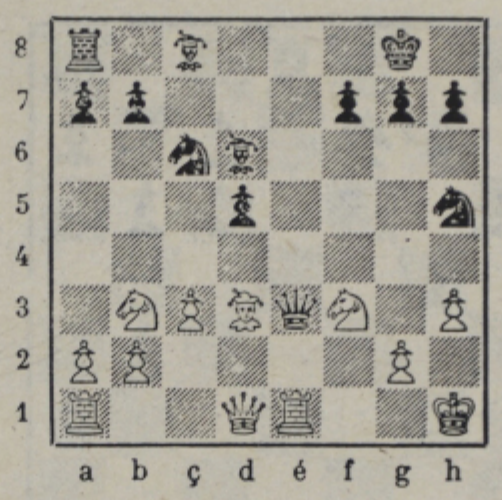

MORRIS Trait aux Noirs

Bien sûr le 1er coup est apparent puisqu'il prépare un +d. (échec-découverte). Ce qui est remarquable — et instructif — c'est de pouvoir imaginer la suite qui aboutit à ce joli mat « étouffé » œuvre d'un seul Cavalier !

1. . . .	**Ch5-g3+**
2. **Rh2**	**Cg3-é4+d.**
3. **Rh1**	**Cé4-f2+**
4. **Rg1**	**Cf2×h3++**
5. **Rh1**	**Dé3-g1+**
6. **T ou C×D**	**Ch3-f2 mat**

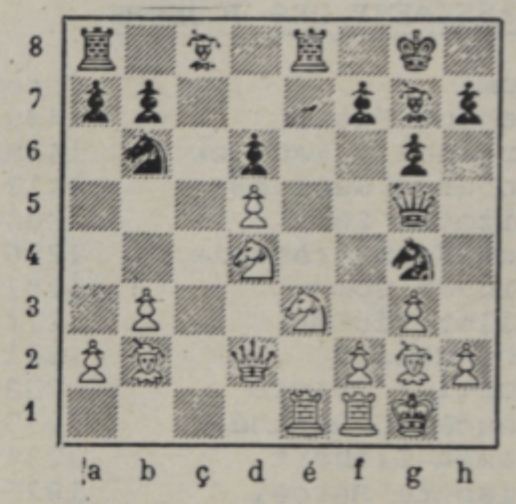

MARGOLIT Trait aux Blancs

Ouverture de ligne (colonne é) et un beau sacrifice qui permet aux Cavaliers de se distinguer.... Précision de l'analyse qui permet aux Blancs de jouer ce joli 1er coup.

1. Cé3-f5!	**D×D**
2. Té1×Té8+	**Fg7-f8**
3. Cf5-é7+	**Rh8**
4. Cd4-f5+d.	**D×Fb2**
5. Té8×Ff8 mat	

Si 1. ...	Dg5-d8
2. Cf5×Fg7	R×Fg7
3. Cd4-ç6+d. et	
4. Cç6×Dd8!	

Précision ! Imagination !

RESULTAT DU TOURNOI DU 1er SEMESTRE

No.	Nom	Cote	Ronde 1	Ronde 2	Ronde 3	Ronde 4	Ronde 5	Total'
1.	Tom Gibson	1253	11N-1	4B-2	7N-3	2B-4	3B-5	5
2.	Jean-Francois Wen	1200	12B-1	10N-2	3B-3	1N-3	4B-4	4
3.	Léo Lizotte	1268	5N-1	9B-2	2N-2	6B-3	1N-3	3
4.	Victor Pallot	1200	8N-1	1N-1	10B-2	9B-3	2N-3	3
5.	Renaud Roy	1200	3B-0	6N-0	12B-1	7B-2	9B-3	3
6.	Robert Dupéré	1200	9N-0	5B-1	11N-2	3N-2	8B-2.5	2.5
7.	Gary Ward	1200	10B-0.5	12N-1.5	1B-1.5	5N-1.5	11B-2.5	2.5
8.	Gilbert Babin	1200	4B-0	11B-1	9N-1	10N-2	6N-2.5	2.5
9.	Georges R-berge	1432	6B-1	3N-1	8B-2	4N-2	5N-2	2
10.	Marcel Lizotte	1200	7N-0.5	2B-0.5	4N-0.5	8B-0.5	12N-1.5	1.5
11.	Denis Roy	1200	1B-0	8N-0	6B-0	12N-1	7N-1	1
12.	Bernard Morin	1200	2N-0	7B-0	5N-0	11B-0	10B-0	0

RESULTAT DU TOURNOI DU 2è. SEMESTRE

			Ronde	Ronde	Ronde	Ronde	Ronde	
No.	Nom	Cote	1	2	3	4	5	Total
1.	Arsenault Maurice	1390	9B-1	5N-2	3N-2	8B-3	2B-4	4
2.	Maheux Pierre	1439	11N-1	8B-2	4N-3	3B-4	1N-4	4
3.	Wen Jean-François	1228	7B-1	12N-2	1B-3	2N-3	6B-4	4
4.	Pallot Victor	1256	10B-1	6N-2	2B-2	5N-3	8N-3.5	3.5
5.	Cormier Sylvio	1200	12B-1	1B-1	13N-2	4B-2	11N-3	3
6.	Roy Denis	1185	Bye-1	4B-1	10N-2	13B-3	3N-3	3
7.	Lizotte Marcel	1192	3N-0	Bye-1	8B-1	10B-2	12N-3	3
8.	Babin Gilbert	1207	13B-1	2N-1	7N-2	1N-2	4B-2.5	2.5
9.	Bouchard Renaud	1200	1N-0	10B-0	12B-0.5	Bye-1.5	13N-2.5	2.5
10.	Dupéré Robert	1207	4N-0	9N-1	6B-1	7N-1	Bye-2	2
11.	Collette Billy	1200	2B-0	13N-0	Bye-1	12N-1.5	5B-1.5	1.5
12.	Lizotte Léo	1310	5N-0	3B-0	9N-0.5	11B-1	7B-1	1
13.	Roy Renaud	1256	8N-0	11B-1	5B-1	6N-1	9B-1	1

CLASSEMENT DES JOUEURS

	Nom	Cote
1	Maheux Pierre	1449
2	Arsenault Maurice	1419
3	Roberge Georges	1412
4	Lizotte Léo	1300
5	Wen Jean-Francois	1296
6	Gibson Tom	1281
7	Pallot Victor	1273
8	Roy Renaud	1241
9	Cormier Sylvio	1238
10	Bouchard Renaud	1235
11	Babin Gilbert	1234
12	Lizotte Marcel	1225
13	Colette Billy	1219
14	Roy Denis	1211
15	Ward Gary	1202
16	Dupéré Robert	1192
17	Morin Bernard	1175

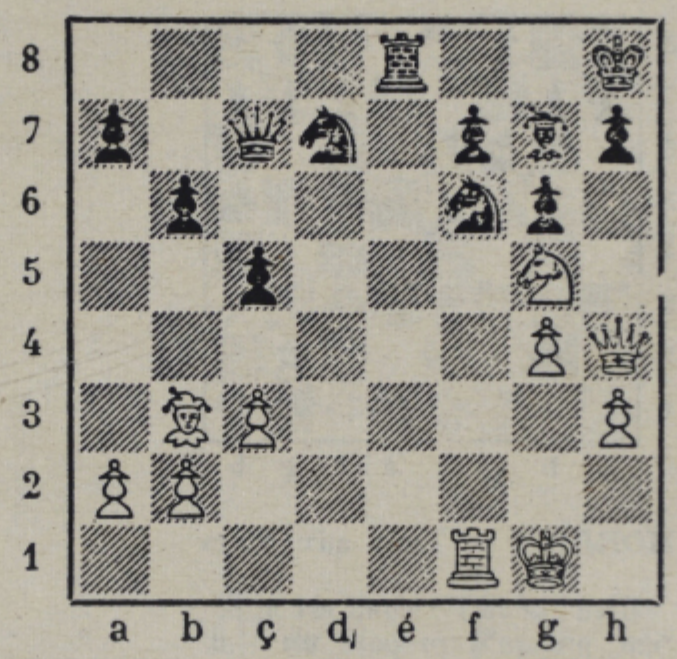

BRUCE Trait aux Blancs
Mat en 4 coups.

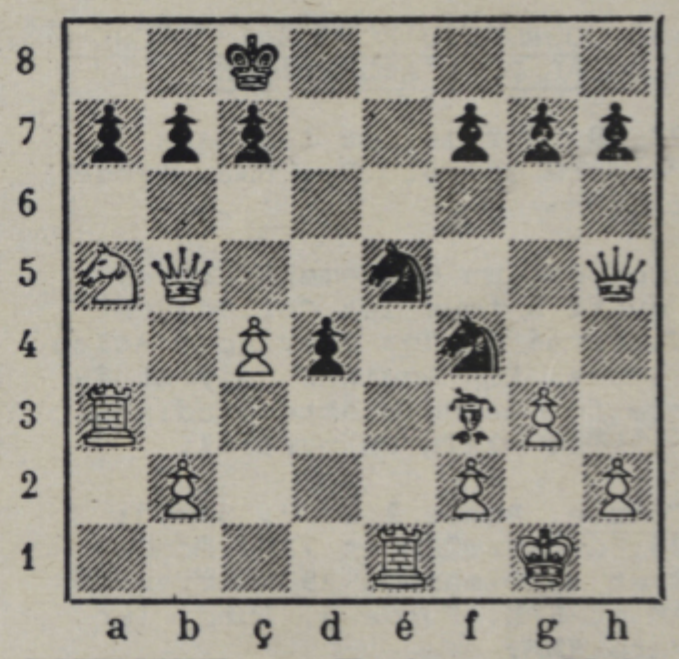

SCHMITT Trait aux Noirs
Les Noirs font mat en 4 coups.

Cette semaine,c'est grâce à un grand esprit de solidarité que nous avons pu rendre possible la rédaction de la Jaunisse.D'une collaboration étroite entre les membres qui ont donné leur aide:on obtient finalement ce document,qui,nous l'espérons tous,saura répondre à vos questions.
La Jaunisse,cette semaine,est publiée en français et en anglais dans le but de rejoindre le plus grand nombre de lecteurs.Ainsi à la traduction des textes se joignaient à nous Roland Viger,Laura Daigle,Ginette Martin et Raphael G. LeBlanc.A la rédaction nous avions le secours de Monique Boutot,Raymond Leger,Louise Méthot,Gilles Landry,Rosemonde Leger,Murielle Caissie-Gauvin,Victor Gauvin, Ron Parker et plusieurs autres.Pour les photos,Serges Robichaud, Oscar Melanson,Jacques Tétreault et Louise Méthot ont occupé la chambre noire.
La Jaunisse est imprimée à l'Imprimerie Acadienne à Moncton.
Secrétaire:Marie-Germaine Cormier.
Bureau de la Jaunisse: 159 ave. Massey,Moncton,N.B.

Jacques Tétreault,
Directeur.